

Le Bulletin

de l'IRJI FRANÇOIS-RABELAIS



N°7 - 2025

IRJI

Chaire IA, Numérique & Droit

Sommaire

Présentation du laboratoire.....	P.2
Le mot des codirecteurs.....	P.2
Bienvenue à.....	P.3
Promotion.....	P.3
Départ en retraite.....	P.3
Les membres de l'IRJI François-Rabelais.....	P.4-5
Présentation du Conseil de l'IRJI François-Rabelais.....	P.5
Liste des doctorants de l'IRJI François-Rabelais.....	P.6-7
Thèses soutenues.....	P.8-12
Qualification des docteurs.....	P.12
Retour sur les colloques et les conférences.....	P.12-18
Colloques à venir.....	P.18
Une collection pour les publications de l'IRJI François-Rabelais.....	P.19
Publications : actes de colloques, ouvrages, manuels.....	P.19-26
Chaire Intelligence Artificielle et numérique.....	P.27
Année Thématique 2025.....	P.27
Programmes de recherche en cours.....	P.28
L'IRJI François-Rabelais résidence d'artiste pour l'année universitaire 2025-2026.....	P.28
Relations internationales et BQI.....	P.29
Chercheurs invités.....	P.29-30
Docteur honoris causa de l'Université de Tours.....	P.31
Informations pratiques sur l'IRJI François-Rabelais.....	P.32

L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais

L'institut de recherche juridique interdisciplinaire François-Rabelais (IRJI) est une unité de recherche placée sous la tutelle de l'Université de Tours. Il se compose au 31 décembre 2024 de 61 chercheurs dont 39 HDR. Il a son siège à la Faculté de droit, économie & sciences sociales.

L'IRJI, sous sa forme actuelle, a été créé en 2016, avant d'être labélisé en 2018. Il résulte de la fusion de trois unités de recherche en droit, le Centre de Recherche en Droit Privé (CRDP), le Groupe d'Étude et de Recherche sur la Coopération Internationale et Européenne (GERCIE) et le Laboratoire d'Étude et de Recherche sur l'Action Publique (LERAP).

Thématiques de recherche

L'IRJI est une unité pluridisciplinaire regroupant des chercheurs de droit privé, de droit public, des économistes, des historiens du droit et des chercheurs en science politique.

Elle est organisée en six axes thématiques, auxquels les membres se rattachent, tout en pouvant mener des recherches communes ou transversales :

Démocratie, libertés et politiques publiques,
Marché et entreprise,
Normes et institutions en Europe,
Procédures,
Responsabilités,
Territoires - Environnement - Patrimoine.

Le mot des codirecteurs

Ce nouveau Bulletin de l'IRJI couvre la période qui va de septembre 2023 jusque fin 2024.

Au cours de cette période l'activité scientifique des membres de l'IRJI aura été remarquablement soutenue. Toutes les formes de la recherche sont présentes : recherche individuelle, recherche collective et recherche en réseau, avec une importante dimension internationale. On soulignera plus particulièrement la vigueur de la recherche doctorale, avec dix thèses soutenues (3 fin 2023, et 7 en 2024). Saluons encore les nombreuses interventions des membres de l'IRJI dans la cité, pour une science avec et pour la société.

2024 aura été aussi celle de la création d'une chaire interne à l'IRJI, dépassant les différents axes, pour une réflexion collective consacrée à l'intelligence artificielle et au numérique.

Hommage au professeur Fabrice Leduc. L'année 2024 aura été aussi celle de l'accès à l'éméritat de Fabrice Leduc. Nous tenions à lui rendre hommage et lui dire que nous sommes heureux et fiers qu'il ait souhaité rester membre de l'IRJI en qualité de professeur émérite.

Vive 2025 ! Les perspectives de l'IRJI pour l'année 2025 sont extrêmement riches avec un programme de plus d'une vingtaine de colloques, dont beaucoup ont une forte dimension internationale. Le rythme des soutenances (dont deux soutenances d'HDR) devrait encore être très soutenu.

C'est avec un grand plaisir que nous accueillons cette année M. Clément Favre-Rochex, professeur de droit privé et sciences criminelles, et Mme Virginie Clouet qui vient renforcer le secrétariat de notre unité de recherche.

Corinne Manson et Nicolas Cayrol, codirecteurs de l'IRJI François-Rabelais



Bienvenue à



Clément Favre-Rochex a rejoint la Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours le 1er septembre 2024 en qualité de Professeur des Universités, à la suite du concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles. Il y enseigne le Droit de la famille (Licence 1), le Droit commercial (Licence 2), le Droit bancaire (Master 1), la Responsabilité sociale des entreprises et le Contentieux commercial (Master 2 Droit de l'entreprise).

Il était auparavant Maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, où il a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de Michel Grimaldi, Professeur émérite, « Sûretés et procédures collectives » éditée aux LGDJ Éditions dans la collection Bibliothèque de droit des entreprises en difficulté.

Il est aussi, notamment, co-auteur avec Jean Baptiste-Barbiéri de l'ouvrage « *Le droit des affaires en cas pratiques - Plus de 30 exercices corrigés sur les notions clés du programme* » aux éditions Dalloz et contribue, depuis 2022, aux annotations des Livres 1 et 2 du « *Code de la consommation* » édité chez LexisNexis sous la direction de Laurent Leveneur.

Promotion

Pierre Mouzet a été promu dans le corps des Professeurs des Universités à compter du 1er septembre 2024. Auteur d'une thèse sur la révision constitutionnelle sous la Ve République soutenue à Tours en janvier 1997 sous la direction de Jean Rossetto, recruté comme Maître de conférences à l'Université François-Rabelais en septembre 1997 pour dispenser les cours de Finances publiques, Pierre Mouzet est l'auteur de plusieurs manuels et divers commentaires de Droit des finances locales, travaux qui l'ont conduit au CNU en 2007.

Après avoir enseigné cette matière pendant vingt-cinq ans, comme ponctuellement le droit fiscal ou les libertés publiques, il s'est réorienté vers la théorie du droit, approfondissant le cours de pré-rentree assuré depuis 2001, tout en continuant à professer le Droit constitutionnel tant en L1 qu'en Master, notamment dans le DEA devenu M2 JDP. Prolongeant ses chroniques parues dans la Revue du droit public depuis une vingtaine d'années, il doit faire paraître prochainement chez mare & martin un ouvrage sur le droit constitutionnel.

Nommé référent Laïcité de l'Université en mars 2025, Assesseur chargé de la pédagogie de 2008 à 2013, il avait été le premier Directeur des Études de Première Année, de 2004 à 2018, avant d'être élu Président de la Section 02-04.



Départ en retraite

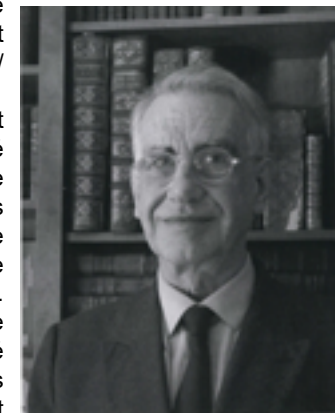
L'éméritat de Fabrice Leduc en 2024 et la remise de ses Mélanges en 2025 est l'occasion de rappeler ce qu'il a apporté à l'université de Tours depuis sa nomination comme professeur en 1998.

Passons vite sur les responsabilités qu'il a assumées : elles y sont à peu près toutes, en commençant par la direction de l'équipe de recherche (à l'époque le Centre de recherche en droit privé) de 2000 à 2003. Il a dirigé à partir de 2002 le DEA de droit privé, diplôme qu'il a fait évoluer en master Droit et justice, puis en master Conseil et contentieux. Il a été président de la Section de droit privé, deux fois assesseur de Doyen chargé de la recherche (en 2003 et en 2013), et représentant de la filière Droit à l'école doctorale. On en oublie sûrement.

L'essentiel réside dans son apport scientifique, qui est considérable. Fabrice est un spécialiste reconnu en matière de responsabilité, d'assurance (v. son Traité du contrat d'assurance terrestre, avec H. Groutel et P. Pierre) et de contrat. Il est l'auteur de nombreux articles de fond, de fascicules et de commentaires de décisions de justice (v. sa chronique à la Revue des contrats depuis 2013) qui constituent des références souvent citées et reprises (v. encore récemment, dans un des derniers n° du Recueil Dalloz la discussion de son étude à la RTD civ. sur la convention de prête-nom). Cela tient à la rigueur avec laquelle il traite ses sujets et à la hauteur de vue avec laquelle il les traite. S'élevant au-dessus de ses matières de spécialité, il a d'ailleurs livré fondamentaux du droit des obligations et réflexions sur l'articulation droit commun / sur l'intensité des obligations).

Les étudiants les plus exigeants ne s'y sont pour leur thèse de doctorat, qui leur a donné « la notion d'obligation », qu'avait choisi le vers la soutenance et, pour la plupart, vers Fabrice a assuré le rayonnement de à l'étranger, dynamisant un réseau de GRERCA dont il est membre fondateur. soutenance auxquels il a participé (ne est incomplet). Il est régulièrement invité Sénat l'a consulté comme expert pour des quelques années, dans les colloques, c'est synthèse.

On peut donc dire que, depuis plus de 25 ans, Fabrice Leduc a apporté une importante contribution à l'histoire de la faculté de droit de Tours. Si l'on se souvient qu'avant de devenir un membre éminent - et même un professeur émérite - de cette faculté, il a été l'un de ses étudiants (à l'époque du DEA dirigé par Jean-Luc Aubert), on se dit qu'il a toutes les qualités pour nous écrire, à ses heures perdues, pour notre plaisir et notre édification, l'histoire de cette faculté.



plusieurs réflexions critiques sur les concepts sur l'architecture globale de ce droit (v. ses droits spéciaux ou ses recherches originales

pas trompés : ils se sont tournés vers Fabrice des sujets ambitieux (pour n'en citer qu'un : regretté Grégoire Forest) et qui les a guidés l'enseignement supérieur.

la faculté de droit de Tours en France et chercheurs toujours plus étendu grâce au On ne compte plus le nombre de jurys de pas se fier au récolement de theses.fr, qui à prononcer des conférences à l'étranger. Le réformes législatives. Consécration : depuis à lui que l'on confie l'honneur du rapport de

Liste des enseignants-chercheurs, ATER, contractuels LRU et membres associés de l'IRJI François-Rabelais par ordre alphabétique

A-B	
ARHAB-GIRARDIN Farida, MCF HDR AUBIN Emmanuel, PR BARGAIN Gwenola, MCF BATONON Crépine, ATER BERRAMDANE Abdelkhaleq, PR émérite BOISSEAU Pierre, MCF	BOURDOISEAU Julien, MCF HDR BOUSQUET Alain, PR BROU Akassi, CEC LRU BRUNET François, PR BRUNIE Juliette, MCF
C	
CADOREL Louise, ATER CAMMILLERI Anne, PR à l'Université Sorbonne Paris Nord* CAYROL Nicolas, PR CHABELLARD Frédéric, Docteur en économie, DGS de Tours Métropole* CHAUSFOIN Antoine, MCF à l'Université de Nantes* COLARD-FABREGOULE Catherine, MCF à l'Université Sorbonne Paris Nord*	COLAVITTI Romélien, PR COLLIN Mathilde, MCF HDR CRÉPON Sylvain, MCF CRINON Antonin, CEC LRU
D	
D'ALMEIDA MANNKO Ayoko Charlotte, ATER DAMIENS Audrey, MCF DANOS Frédéric, PR DELALOY Guillaume, PAST DELAUNAY Bénédicte, PR émérite DELCHER Émilie, MCF à l'Université de Nantes*	DEROCHE Alexandre, PR DOMINGUES Eduardo, Professeur associé à l'Université fédérale de l'État de Rio de Janeiro* DREVEAU Camille, MCF DUCLOS Nathalie, MCF HDR DUGUÉ Marie, PR
F	
FAUVELLE-AYMAR Christine, MCF HDR FAVARD Pascal, PR FAVRE-ROCHEX Clément, PR	FOURMENT François, PR FURSA Svetlana, PR à l'Université de Kiev*
G-H	
GARBAR Christian, PR émérite GAUTRON Jérôme, MCF HDR GÉLY Marie-Laure, MCF HDR GONCHAROVA Alina, PR à l'Université d'État de Soumy*	GOURDY Hélène, MCF GUILLARD Christine, MCF HDR HANNEQUART Isabelle, MCF HDR
J-K-L	
JEANNE Nicolas, PR JEANNOT Anne, MCF JOSSO Selma, MCF JUREDIEU Franck, MCF KÉBIR Mehdi, PAST KEKE Guy Sakré, CEC LRU KHALILZADEH SILABI Zahra, ATER KOBIELA Arthur, ATER KOSSI Yann, MCF LABELLE Fabienne, MCF HDR LANGÉ Daniel, PR Honoraire LATRECHE Nordine, ATER	LAUVERGNAT Ludovic, MCF LAVERGNE Benjamin, MCF LEBIED Joachim, Docteur en droit, Responsable de la commande publique, Université de Tours* LEDUC Fabrice, PR émérite LE GLASS Louis-François, MCF associé à SciencesPo Rennes LEROUSSEAU Nicole, PR honoraire LÉVY Nathalie, MCF HDR LILIOU Anicet, ATER LUCIENNE Léa, MCF à l'Université de Limoges*
M	
MADELAINE Colombine, MCF MANSON Corinne, PR MARIGNANI Ambra, MCF à l'Université Sorbonne Paris Nord* MICHEL Valérie, PR à Aix-Marseille Université* MIMOUNI Alexandre, MCF MONJAL Pierre-Yves, PR	MOUDOUDOU Placide, PR à l'Université de Brazzaville* MOURÉ Stéphane, MCF MOUZET Pierre, PR MOZOL Patrick, MCF HDR
N-O-P	
NGÔ QUÔC Chiên, Professeur associé à l'École supérieure de commerce extérieur d'Hanoi* NZAOU-KONGO Aubin, Docteur en droit, enseignant à l'Université catholique de Lyon* OPHÈLE Claude, PR OUDIN Federica, MCF HDR	OUDIN Martin, MCF HDR PAPAGIANNOULAS Anastasios, CEC LRU PARINET Pauline, MCF PARTHENAY Kevin, PR PELLISSIER Gilles, PAST

R-S	
RAMEL Magali, Docteure en droit public* RAVENNE Sylvain, MCF ROBIN-SABARD Olivia, PR ROLAND Sébastien, PR	ROULET Vincent, MCF HDR SLIM Hadi, PR SOGLO Koku Eli, ATER SOTOMAYOR Raoul, PAST
T	
TANTY Loïc, MCF, membre de CITERES* TARDIF Anthony, MCF à l'Université de Haute-Alsace* TELLIER-CAYROL Véronique, PR TEYSSIER Céline, CEC LRU TESTU François-Xavier, PR émérite	THIERRY Damien, MCF HDR THOMAS-TAILLANDIER Delphine, MCF TOURET Corinne, MCF HDR TROCHU Michel, PR honoraire
V-W-X	
VIGNON-BARRAULT Aline, PR à l'Université d'Angers* VITIELLO Audric, MCF HDR WESTER Guillemette, MCF	XU Lin, PR à l'Université centrale du Sud de Gangsha*
*membres associés	

Présentation du Conseil de l'IRJI François-Rabelais

Il est composé tel que ci-après : (Les membres de l'IRJI travaillent par axe de recherche avec à la tête de chacun, deux responsables d'axe élus par les membres de chaque axe et siégeant au Conseil de l'IRJI).

- « **Démocraties, Libertés et Politiques publiques** » :
Emmanuel Aubin, emmanuel.aubin@univ-tours.fr
Gwenola Bargain, gwenola.bargain@univ-tours.fr
- « **Normes et institutions en Europe** » :
Sébastien Roland, sebastien.roland@univ-tours.fr
- « **Marché et entreprise** » :
Frédéric Danos, frederic.danos@univ-tours.fr
Christine Guillard, christine.guillard@univ-tours.fr
- « **Procédures** » :
Veronique Tellier-Cayrol, veronique.tellier@univ-tours.fr
Delphine Thomas-Taillandier, delphine.thomas-taillandier@univ-tours.fr
- « **Responsabilités** » :
Marie Dugué, marie.dugue@univ-tours.fr
Olivia Sabard, olivia.sabard@univ-tours.fr
- « **Territoires - Environnement - Patrimoine** » :
Fabienne Labelle, fabienne.labelle@univ-tours.fr
Patrick Mozol, patrick.mozol@univ-tours.fr
- d'un représentant de chaque discipline universitaire non représentée parmi les directeurs et les responsables d'axe :
Alexandre Deroche, alexandre.deroche@univ-tours.fr (histoire du droit)
Pascal Favard, pascal.favard@univ-tours.fr (économie)
Kevin Parthenay, kevin.parthenay@univ-tours.fr (science politique)
- de deux représentants des doctorants :
Clémence Appert, clemence.appert@univ-tours.fr
Flavien Ferrand, flavien.ferrand@univ-tours.fr
- des chargés de mission :

* **fonds documentaire** :
Clotilde Horlaville, clotilde.horlaville@univ-tours.fr
Ludovic Lauvergnat, ludovic.lauvergnat@univ-tours.fr
Tommy Leroux, tommy.leroux@univ-tours.fr
Sébastien Roland, sebastien.roland@univ-tours.fr

* **relations internationales** :
Emmanuel Aubin, emmanuel.aubin@univ-tours.fr
Fabienne Labelle, fabienne.labelle@univ-tours.fr
Pierre-Yves Monjal, pierre-yves.monjal@univ-tours.fr

* **encadrement doctoral et jeunes docteurs** :
Pierre Mouzet, pierre.mouzet@univ-tours.fr
Véronique Tellier-Cayrol, veronique.tellier@univ-tours.fr

* **communication** :
Xavier Houiller, xavier.houiller@univ-tours.fr
- responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais :
Véronique Fabry, veronique.fabry@univ-tours.fr

Liste des doctorants de l'IRJI François-Rabelais

Nom, prénom, titre de la thèse, directeur de thèse, (date de première inscription en thèse)

- ABANDA Raymond, **Plaidoyer pour un Système de Protection Sociale en Droit Camerounais**, thèse co-dirigée par Julien BOURDOISEAU, Maître de conférences HDR et Jacqueline KOM, enseignante (11/10/17)
- ANGUI Yvan Ulrich, **L'application en France de la norme unilatérale prise par une société étrangère**, thèse dirigée par Vincent ROULET, Maître de conférences HDR (26/09/22)
- APPERT Clémence, **L'office du juge d'appel en contentieux administratif**, thèse dirigée par le Professeur Benjamin DeFOORT (20/09/18)
- ASSANDREY Paul-Cédric N'Sikan, **Le droit de la mer et le développement en Afrique de l'Ouest**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (19/10/22)
- AUGUSTO Matthew, **La politique numérique européenano-japonaise**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (13/10/23)
- BENOIT ISART Pauline, **Intelligence artificielle et robotique en santé**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférences HDR (30/10/18)
- BERTHOMMÉ Roxanne, **Les sanctions en droit de la performance environnementale des immeubles bâtis. Etude de droit privé**, thèse co-dirigée par Nicolas CAYROL, Professeur des Universités et Camille DREVEAU, Maître de conférences (09/09/2024)
- BLANCHETON Raphaël, **La révélation du droit naturel par le droit international : des droits de l'humanité au droit de la nature**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (02/02/2022)
- BLANDIN Maïwen, **L'intervention de l'ingénierie à destination des collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de leurs documents producteurs de politiques publiques locales**, thèse dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR (12/12/22)
- BRAHMI Léa, **Le contentieux du droit de la sécurité sociale**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (01/10/2021)
- BUI Huang Giang, **Les conflits en mer de Chine méridionale. Le cas du Vietnam au regard des prétentions des autres États de la région**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (21/11/17)
- CASANOVA Clarisse, **Le vivant dans les documents d'urbanisme**, thèse dirigée par la Professeure Corinne MANSON (29/11/24)
- CELLIER Léa, **La crédibilité en droit public**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (28/09/23)
- COTTAZ Mélanie, **Le contrat de transaction et stratégies contentieuses des sociétés en France et à l'international**, thèse dirigée par le Professeur Hadi SLIM (30/09/19)
- DAMBABA Mohamed Sanghur, **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale en Afrique : cas du Bénin, du Sénégal et du Togo**, thèse co-dirigée par les Professeurs Pierre MOUZET et Ibrahim SALAMI (24/11/15)
- DAWALIBY Céline, **Les actifs immobiliers dans les opérations de restructuration**, thèse dirigée par le Professeur Frédéric DANOS (09/11/2021)
- DE MOURA COSTA VARGES LOPES Thuany, **La reconnaissance culturelle de groupes sociaux et l'importance de la démocratie au niveau local comme éléments transformateurs des injustices socio-environnementales**, thèse co-dirigée par Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR et Damien THIERRY, Maître de conférences HDR (20/02/20)
- DEVENEY Killian, **La nécessité en droit administratif**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (01/10/20)
- DIEU Erwan, **De la prévention de la récidive à la désistance : étude de sciences criminelles des pratiques correctionnelles**, thèse co-dirigée par les professeurs Véronique TELLIER-CAYROL et Nicolas COMBALBERT (05/12/18)
- DJAITO Codjo Adjeoda, **Le cautionnement en droit français et au sein de l'espace OHADA : étude comparée et évolutions**, thèse dirigée par le Professeur Frédéric DANOS (07/12/18)
- DJITE Mondjeha Paul Henri, **Fonction publique et service public en France et en Côte d'Ivoire**, thèse dirigée par le Professeur Emmanuel AUBIN (15/02/2022)
- DUBREUIL Sébastien, **La transposition du droit pénal français en Extrême-Orient (années 1850-1930)**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHE (04/12/19)
- EL AQOUADI Hayet, **Le régime juridique de l'arbitrage international intéressant les personnes publiques**, thèse dirigée par le Professeur Hadi SLIM (07/12/20)
- EL MAHDADOUI Kamal, **Les relations Maroc-Union européenne dans le sillage de « la Nouvelle Politique Européenne de Voisinage »**, thèse dirigée par Damien THIERRY, Maître de conférences HDR (13/10/2021)
- EMOU Marino, **Les institutions de Coopération Française en Côte d'Ivoire de l'indépendance 1960 à l'an 2000**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHE (17/09/19)
- FARIAT Sarah, **Les responsabilités civile et pénale à l'épreuve des innovations technologiques médicales**, thèse dirigée par la Professeure Véronique TELLIER-CAYROL (03/10/24)
- FERRAND Flavien, **La réparation du dommage corporel en droit privé et en droit public**, thèse dirigée par la Professeure Olivia SABARD (01/09/22)
- FILLET Geoffrey, **Les conventions constitutionnelles en droit français**, thèse dirigée par le Professeur Pierre MOUZET (21/11/17)
- GAUTHIER Pascal, **Le droit du patient au respect de sa volonté**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférence HDR (03/12/19)
- GRASSIN Emma, **La démarche du parlement de Loire, un levier du changement de paradigme pour une planification territoriale écologique et participative ?**, thèse CIFRE dirigée par Damien THIERRY (08/09/23)
- HORLAVILLE Clotilde, **La valeur en droit public**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (04/10/18)
- HUTIN Simon, **Les risques sanitaires et environnementaux liés à l'exposition aux substances nocives à l'épreuve du droit**, thèse dirigée par Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférences HDR (14/09/22)
- JONES Benjamin, **L'équité dans les compétitions sportives et le modèle sportif européen : Étude des mesures juridiques visant à assurer l'équilibre compétitif dans les sports professionnels**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (29/01/20)
- LAURENT Thomas, **Essai sur le vieillissement en économie de la santé**, thèse CIFRE co-dirigée par les Professeurs Pascal FAVARD et Lilliane BONNAL (21/01/20)
- LE Manh-Hung, **La question frontalière sino-vietnamienne, de la conquête française à l'époque Contemporaine**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHE (16/11/2021)

- LE ROUX Manon, **La protection des enjeux financiers de l'Union par le droit pénal européen**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (12/11/24)
- LEFORT Yoann, **L'identité nationale constitutionnelle en droit européen. Analyse comparée du concept selon les jurisprudences allemandes et françaises**, thèse co-dirigée par les Professeurs Sébastien ROLAND et Adheleid PUTTLER (25/01/24)
- LEROUX Tommy, **L'aménagement des statuts des êtres et des choses**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (27/09/22)
- MAACHI Gaëlle, **L'opposabilité du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) Les enjeux de l'internationalisation des standards européens**, thèse co-dirigée par les Professeurs Pierre-Yves MONJAL et Emmanuel AUBIN (09/01/2023)
- MARIAM Mahamat Adjid, **Les sûretés en droit Ohada et les opérations bancaires**, thèse co-dirigée par les Professeurs Hadi SLIM et Frédéric DANOS (04/12/19)
- MESSIGA Kokougan, **La responsabilité internationale des Etats en mer**, thèse dirigée par la Professeure Nathalie ROS (22/11/16)
- METAIS Louis-Armand, **La politique de concurrence dans les accords de libre-échange**, thèse dirigée par le Professeur Sébastien ROLAND (20/10/23)
- MFOLO MBA Levi, **La politique de concurrence dans les accords de libre-échange**, thèse co-dirigée par les Professeurs François FOURMENT et Charles MBA OWONO (14/10/24)
- MILON Edward, **Souveraineté et primauté. Recherche sur la soutenabilité du processus d'intégration européenne**, thèse dirigée par le Professeur Sébastien ROLAND (28/09/23)
- MOUKIAMA Derick, **Comportement de l'épargnant et labels européens de finance durable : quel impact sur le financement de la transition écologique ?**, thèse dirigée par Nathalie LEVY, Maître de conférences HDR (12/11/24)
- NICOLAS Alexandra, **En quoi les enjeux liés à la préservation de la biodiversité marine viennent bouleverser le secteur de la défense ?La lutte contre le shark finning, facteur de conflictualité en Amérique centrale (Costa Rica) et dans le Golfe de Guinée (Sao Tomé-et-Principe)**, thèse dirigée par le Professeur Kevin PARTHENAY (27/09/22)
- OUATTARA Aminata, **Le droit des mineurs non accompagnés dans la protection de l'enfance**, thèse dirigée par la Professeure Véronique TELLIER-CAYROL (05/01/2022)
- OUATAAMI Noriane, **La société en formation**, thèse dirigée par Fabienne LABELLE, Maître de conférences HDR (14/10/24)
- PENNUEN Marie, **Le trafic de stupéfiants. Essai sur une criminalité à la croisée des normes et des frontières**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas JEANNE (20/11/23)
- PINOTEAU Paul, **Espace public et droit pénal**, thèse dirigée par le Professeur François FOURMENT (02/10/24)
- POIRRIER NDOUNGA Émilie, **Les libéralités conjonctives**, thèse dirigée par Fabienne LABELLE, Maître de conférences HDR (08/11/23)
- RITTER Julia, **Les délégations du juge**, thèse dirigée par le Professeur Nicolas CAYROL (03/09/24)
- SABAYE Fried-Junior, **Optimisation économique de la conception et de la fourniture de logiciels : le cas d'EBP Informatique**, thèse dirigée par le Professeur Alain BOUSQUET (17/11/2022)
- SOUIDI Assim, **Le testament numérique**, thèse dirigée par Fabienne LABELLE, Maître de conférences HDR (28/11/24)
- SZUTER Grégory, **La distinction de la propriété et de la souveraineté à l'époque moderne**, thèse dirigée par le Professeur Alexandre DEROCHE (29/08/22)
- VIDAL Christiane, **La protection des droits sociaux des travailleurs handicapés en ESAT**, thèse co-dirigée par le Professeur Sébastien ROLAND et Patrick MOZOL, Maître de conférences HDR (13/11/23)
- VIGIER Quentin, **La promesse en droit public**, thèse dirigée par le Professeur François BRUNET (23/10/23)
- VOLKOV Anastasia, **L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Japon. Contribution à une théorie générale des accords de nouvelle génération conclus par l'Union européenne : l'exemple du Japon**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (22/10/19)
- YAYA-OYE Mahomed, **La sécurité juridique dans le domaine de l'investissement immobilier: étude comparée entre droits béninois, ivoirien et français**, thèse co-dirigée par Fabienne LABELLE, Maître de conférences HDR et le Professeur David ROCH GNAHOUI (27/09/23)
- YENK Antoine, **Violence politique et rétablissement de la paix : le rôle du Temps dans les guerres civiles contemporaines**, thèse CIFRE co-dirigée par Nathalie DUCLOS, Maître de conférences HDR et le Professeur Roger MAC GENTY(08/10/2021)
- ZOUNGRANA Wendinso, **Les accords cadres de partenariat stratégique de l'Union européenne : l'exemple du Japon**, thèse dirigée par le Professeur Pierre-Yves MONJAL (07/09/23)

Doctorants ayant également la qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Doctorants sous contrat doctoral

Thèse CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche)

Renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises et contribuer au processus d'innovation des entreprises établies en France, telle est la vocation des Cifre.

Le dispositif Cifre permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Plébiscité aussi bien par les entreprises que par les laboratoires et les doctorants, ce dispositif phare de la recherche partenariale constitue un levier pour initier et renforcer les coopérations public-privé en R&D et favoriser l'emploi des docteurs. Il concourt au processus d'innovation des entreprises françaises et à leur compétitivité. Les Cifre sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en a confié la mise en œuvre à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT).



Thèses soutenues

* Le 15 septembre 2023, **Essoham KADJKA** a soutenu sa thèse sur **Le comité des finances locales** (sous la direction de Pierre MOUZET (PR))

Jury :

Pierre MOUZET, Université de Tours (Directeur de thèse)
Stéphanie DAMAREY, Université de Lille (Rapporteuse)
Loïc LEVOYER, Université de Poitiers (Rapporteur)
Patrick MOZOL, Université de Tours (Examineur)
Antony TAILLEFAIT, Université d'Angers (Président)

Résumé :

Le comité des finances locales (CFL) est une institution méconnue, qui n'a jamais fait l'objet en lui-même d'une recherche universitaire en droit, alors que, créé voici plus de 40 ans, son rôle est pourtant considérable à l'endroit du financement des collectivités locales françaises par l'État. Institué par la loi du 3 janvier 1979 pour contrôler la répartition de la nouvelle « dotation globale de fonctionnement » (DGF), le CFL est un organisme consultatif mis en place par le législateur. Composé majoritairement d'élus locaux, ainsi que de parlementaires et de représentants de l'État, il détient aussi un rôle décisionnel en matière de péréquation. Conjuguant expertise technique et pouvoir politique, ses rapports avec le Gouvernement, qui doit le saisir pour avis sur les projets de décrets voire sur les projets législatifs intéressant les finances locales, révèle sa place dans le système financier. En effet, dans l'exercice de sa fonction consultative, le CFL émet des avis à la suite d'une consultation par le Gouvernement, la finalité étant d'éclairer ce dernier dans sa prise de décision en matière financière concernant les collectivités locales. Mais il arrive que le CFL à travers ses avis, propositions et recommandations, défende les intérêts financiers des collectivités locales en espérant que le contenu de ses avis soient suivis par le Gouvernement. La portée de ses différentes missions à l'endroit des collectivités locales est peu concrète, malgré sa permanence et son utilité dans le cadre du dialogue entre l'État et les collectivités locales, contribuant à la protection de la démocratie financière dans le système financier. Dans le but de renforcer son activité à l'endroit collectivités locales, le faisant passer du stade de la concertation à celui de la codécision, il conviendrait de transformer son statut juridique en autorité administrative indépendante.

Mots-clés : Collectivités locales, finances locales, décentralisation, Dotation globale de fonctionnement, Péréquation financière, Autorité Administrative indépendante.

* Le 1er décembre 2023, **Élodie DELACOURE** a soutenu sa thèse sur **La séparation des fonctions judiciaires dans le procès pénal** (sous la direction de François FOURMENT (PR))

Jury :

François FOURMENT, Université de Tours (Directeur de thèse)
Raphaële PARIZOT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Présidente)
Jean-Baptiste THIERRY, Université de Lorraine (Rapporteur)
Farah SAFI, Université Université Clermont Auvergne (Rapporteuse)
Nicolas JEANNE, Université de Tours (Examineur)
Frédéric DESPORTES, Cour de cassation (Examineur)

Résumé :

Le procès pénal illustre la réaction judiciaire à la commission d'une infraction, de la mise en état à l'application des peines, en passant par le jugement. Cette réaction est classiquement séparée en trois fonctions, chacune exercée par une autorité qui ne peut connaître d'une même affaire à différentes fonctions. La fonction de poursuite est dévolue au ministère public, celle d'instruction au juge d'instruction et celle de jugement à la juridiction de jugement. Si le principe de la séparation des fonctions est gage de l'impartialité du juge, il se justifie par une autre considération complémentaire. Il est un principe structurant le procès pénal. De la mise en état à l'exécution de la peine, des pouvoirs du procureur de la République au déclin du juge, tant le législateur que les jurisprudences interne et européenne ont concouru au renouvellement des rapports entre les autorités judiciaires. Deux nouvelles fonctions se sont alors imposées : celle d'habeas libertates, gardienne des libertés, exercée par le juge des libertés et de la détention lors de la mise en état, et celle post-sentencielle d'application des peines par les juridictions de l'application des peines. Dans ce mouvement continu, l'étude du principe de la séparation des fonctions vise à leur donner une identité, à déterminer si elles sont matériellement séparées et si, au fond, il est un moyen d'équilibre entre ces autorités.

Mots-clés : Procédure pénale, Fonctions judiciaires, Séparation, Enquête, Instruction et jugement, Habeas libertates, Juridictions de l'application des peines.

* Le 8 décembre 2023, **Lucas PLANTINET** a soutenu sa thèse sur **L'adaptation de la procédure pénale à l'évolution de la sanction - Contribution à l'étude d'une mutation de l'action publique** (sous la direction de François FOURMENT (PR))

Jury :

François FOURMENT, Université de Tours (Directeur de thèse)
Jean-Baptiste PERRIER, Aix-Marseille Université (Président)
Cédric RIBEYRE, Université Grenoble Alpes (Rapporteur)
Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, Université de Strasbourg (Rapporteuse)
Évelyne BONIS, Université de Bordeaux (Examinatrice)

Résumé :

De la commission d'une infraction pénale naît une action en justice : l'action publique. Elle est désignée par le Code de procédure pénale comme l'action « pour l'application des peines ». Classiquement, l'action publique s'éteint donc une fois que son objet est satisfait, c'est-à-dire lorsqu'une peine a été appliquée. Et classiquement, une peine est appliquée lorsque l'action dont elle est l'objet a été exercée, c'est-à-dire lorsqu'au terme d'un procès oral, public et contradictoire, l'auteur de l'infraction en a été reconnu coupable par un tribunal collégial, impartial et indépendant. Or, depuis la fin du XXe siècle et essentiellement en matières contraventionnelle et délictuelle, l'action publique est majoritairement éteinte par l'exécution de sanctions qui ne sont pas des peines et au moyen de procédures faisant l'économie des standards d'un « procès équitable ». Le développement de ces modes de réponse pénale alternatifs est souvent critiqué en ce qu'il serait motivé exclusivement par des considérations gestionnaires de la justice et ce, au mépris des droits des justiciables et des intérêts de la société. Sans ignorer ces considérations gestionnaires, l'étude propose de fournir une autre explication à cette mutation de l'action publique : elle serait le fruit d'une adaptation de la procédure pénale à l'évolution de la sanction. Si l'action publique peut être éteinte sans avoir été exercée ou en étant exercée autrement qu'au cours d'un procès traditionnel, c'est parce que son objet s'est transformé. Devenant de moins en moins sévère parce que de moins en moins punitive, la peine s'est trouvée directement concurrencée par des sanctions d'une autre nature qui lui ressemblent matériellement mais dont le régime procédural est proportionné à leur faible sévérité. Plus simples à mettre en œuvre, ces dernières ont naturellement dilué la peine dans la « réponse pénale » pouvant être apportée à la commission des infractions dites « de masse ». Moins sévère parce que moins punitive et plus sociale, la sanction est aussi devenue plus acceptable pour celui qui doit la subir, rendant sa responsabilité pénale plus légère à assumer et, par conséquent, rendant superflues les garanties procédurales permettant normalement de l'établir.

Mots-clés : Action publique, Réponse pénale, Procédure pénale, Ministère public, Poursuites, Sanction.

* Le 5 avril 2024, **Sakré KEKE** a soutenu sa thèse sur **La démocratie numérique et la protection des données personnelles** (sous la direction de Patrick MOZOL (MCF HDR))

Jury :

Patrick MOZOL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Hervé ISAR, Aix-Marseille Université (Rapporteur)
Alexandre ZOLLINGER, Université de Poitiers (Rapporteur)
Frédéric LAURIE, Aix-Marseille Université (Examineur)
Pierre-Yves MONJAL, Université de Tours (Examineur)
Lucie CLUZEL-MÉTAYER, Université Paris Nanterre (Examinatrice)

Résumé :

La vie en société, à l'instar de la gestion du pouvoir, est marquée par la numérisation dans tous les secteurs d'activité. L'expansion de la « société numérique » est fulgurante. Elle produit et collecte des données personnelles à une vitesse vertigineuse. Ayant bien compris l'influence de l'espace numérique, les États européens dont la France entreprennent d'importantes actions dans le but de réguler cet environnement. Toutefois, le revers de la médaille est à la mesure du potentiel de l'innovation. Les données personnelles sont désormais le cœur des interactions numériques. Elles sont l'objet de toutes les convoitises car elles « identifient » les individus. Les potentialités sont sans commune mesure. Or, le baromètre démocratique de notre vie en société se manifeste via des règles précises et le respect de certains principes. Celui-ci devra être transposé ou redéfini à travers la société numérique afin d'assurer la continuité démocratique dans cet espace dématérialisé. En l'état actuel, les normes juridiques en matière de protection des données personnelles sont-elles suffisamment conséquentes pour une démocratie numérique ? Les réponses à cette interrogation constitueront le fondement de nos travaux.

Mots-clés : Démocratie, Numérique, Données personnelles, Internet, Droits fondamentaux, Libertés.

* Le 25 mai 2024, **Sam NAZZAL** a soutenu sa thèse sur **La prépondérance du président dans le système politique palestinien** (sous la direction de Pierre-Yves MONJAL (PR))

Jury :

Pierre-yves MONJAL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Valérie MICHEL, Aix-Marseille Université (Examinatrice)
Nicolas CLINCHAMPS, Université Sorbonne Paris Nord (Président)
Anne JEANNOT, Université de Tours (Examinatrice)
Loïc LEVOYER, Université de Poitiers (Rapporteur)

Résumé :

Dans cette thèse, j'ai essayé de mettre en évidence la nature du conflit palestino-israélien et comment chacune des deux parties en est venue à revendiquer son droit historique et religieux dans cette partie bénie du globe. Sans

oublier nos frères chrétiens qui sont partenaires dans ce pays. Dans ce travail j'ai essayé d'être objectif et juste à l'égard des trois religions et de leurs fidèles. J'ai montré que le président palestinien détient les trois pouvoirs, mais que depuis 2008 il n'est plus le chef de l'Autorité palestinienne, qu'il n'a donc plus de légitimité politique, et qu'il ne peut pas avancer. Dans cette recherche, j'ai analysé les principales décisions internationales relatives au statut juridique de ces territoires occupés. Le droit international interdit aux israéliens de modifier le statut de ces terres, qui devraient pourtant retourner aux palestiniens. Aujourd'hui, les divisions politiques internes à la Palestine compliquent encore la situation. L'originalité de cette thèse est qu'elle repose sur ma vision personnelle en tant que candidat à la présidence palestinienne et sur mon expérience avec les acteurs principaux du conflit palestinien-israélien. Dans ma thèse, je suis arrivé à la même conclusion que le roi Hussein de Jordanie qui a coupé les liens avec la Cisjordanie lorsqu'il s'est rendu compte que les Israéliens ne lui donneraient rien. En conclusion, j'ai expliqué les erreurs de l'Autorité palestinienne, puis ma vision d'une solution selon les résolutions internationales, solution qui se heurte au refus de l'Etat israélien de régler le conflit en se contentant de gérer la situation pour des raisons de politique intérieure.

Mots-clés : Droit public, Palestine, Système politique, Pouvoir présidentiel.

* Le 25 juin 2024, **Akassi BROU** a soutenu sa thèse sur **Le formalisme en matière immobilière** (sous la direction de Nicolas CAYROL (PR))

Jury :

Nicolas CAYROL, Université de Tours (Directeur de thèse)
Ludovic LAUVERGNAT, Université de Tours (Examinateur)
Jean-Denis PELLIER, Université de Rouen (Rapporteur)
Stéphane PIEDELIEVRE, Université Paris-Est Créteil (Président)

Résumé :

L'immeuble est un bien de valeur qui ne peut être soumis à la seule volonté des parties. C'est le cadre de vie des familles et des particuliers, c'est le cadre de travail mais également un investissement, une source d'endettement. Le formalisme encadre les contrats immobiliers afin d'assurer la protection des parties aux contrats mais aussi l'intérêt économique collectif attaché aux contrats immobiliers. Il permet de protéger le consentement des parties par une obligation d'information. Il attire l'attention des contractants sur la portée de l'engagement à venir. Il permet de faire la preuve du contrat. Il est utilisé pour conduire la politique immobilière. Il sert à assurer la stabilité du cadre de vie des locataires. Il encadre les opérations d'acquisitions immobilières et favorise la préservation des droits des tiers. Le formalisme a permis de donner une dimension plus sociale et plus collective à l'immeuble qui passe ainsi d'une conception subjective à une conception objective. Le formalisme est cependant un outil rigoureux qui est sévèrement sanctionné. Remettant en cause le droit de propriété des bailleurs, sanctionnant des prêteurs pour des erreurs qui ne causent pas toujours de préjudices, annulant des contrats, le formalisme et sa sanction insèrent une insécurité juridique et matérielle dans les contrats immobiliers. Pourtant, force est de constater que le formalisme est utile. L'immeuble étant un bien essentiel, des difficultés économiques et sociales affecteraient les parties faibles en l'absence de formalisme. Le formalisme porte des problèmes sociaux et économiques concrets qui sont au cœur de préoccupations des justiciables.

Mots-clés : Formalisme, Immobilier, Crédit immobilier.

* Le 25 octobre 2024, **Alexandre NIVERT** a soutenu sa thèse sur **L'obligation contractuelle de fait** (sous la direction de Fabrice LEDUC (PR))

Jury :

Fabrice LEDUC, Université de Tours (Directeur de thèse)
Anne DANIS-FATÔME, Université Paris Nanterre (Rapporteuse)
Valerio FORTI, Université de Lorraine (Rapporteur)
Olivier DESHAYES, Université Paris Nanterre (Examinateur)
Claude OPHÈLE, Université de Tours (Examinatrice)

Résumé :

Le droit français des sources de l'obligation civile consacre la summa divisio entre l'obligation contractuelle et l'obligation extracontractuelle. Pourtant, plusieurs droits étrangers européens, tels le droit allemand et le droit suisse, ont admis une troisième catégorie intermédiaire, baptisée les relations contractuelles de fait (Faktische Vertragsverhältnisse) ou contrat de fait (Faktische Vertrag), au sein de laquelle le débiteur est tenu d'une obligation contractuelle en l'absence de tout contrat conclu avec son créancier : voici qu'est née l'obligation contractuelle de fait. En France, ces obligations contractuelles de fait existent et se subdivisent en trois espèces. La première est l'obligation contractuelle survivant anormalement à la disparition du contrat : l'obligation conserve sa nature contractuelle en dépit de la disparition, fût-elle non rétroactive, de sa source. La seconde espèce est l'obligation fictivement contractuelle : le législateur et le juge feignent un contrat afin de conférer une nature faussement contractuelle à une obligation particulière. La troisième est l'obligation extracontractuelle au contenu contractuel : l'obligation extracontractuelle possède un contenu rigoureusement identique à celui d'une obligation contractuelle identifiée. Ces trois espèces reconnues puis théorisées, l'obligation contractuelle de fait a pu être identifiée comme une résurgence de l'obligation quasi ex contractu romaine imaginée par Gaius. Cette essence hybride, attirée par tant la matière contractuelle que la matière extracontractuelle, rejait sur son régime, dont l'hybridité peut être accrue par une responsabilité contractuelle de fait.

Mots-clés : Contrat de fait, Quasi-contrat, Obligation.

* Le 2 décembre 2024, **Clémence APPERT** a soutenu sa thèse sur **Les offices du juge d'appel en contentieux administratif** (sous la direction de Benjamin DEFOORT (PR))

Jury :

Benjamin DEFOORT, CY Cergy Paris Université (Directeur de thèse)
Florent BLANCO, Université d'Orléans (Examinateur)
Nicolas CAYROL, Université de Tours (Examinateur)
Olga MAMOUDY, Université Paris-Est Créteil (Rapporteuse)
Pascale FOMBEUR, Cour administrative d'appel de Paris (Invitée)

Résumé :

Voie de recours présentée comme la plus banale du contentieux administratif, l'appel est aujourd'hui bien installé au sein de l'ordre juridictionnel administratif et relève d'une certaine évidence. Réalisant le principe du double degré de juridiction, il est une garantie de « bonne justice ». Ce constat contraste avec les hypothèses de plus en plus fréquentes de suppression de l'appel. Ce hiatus nous semble provoqué par les incertitudes entourant les fonctions de l'appel en contentieux administratif. Elles peuvent notamment être expliquées par l'histoire de la juridiction administrative où la fonction de juge d'appel a d'abord principalement été attribuée à la Cour suprême puis a été déléguée à des juridictions inférieures, les cours administratives d'appel. Aujourd'hui, la compétence d'appel est éclatée entre plusieurs juridictions administratives, dont le Conseil d'État. Le régime de l'appel a donc été construit par et pour la Haute juridiction et le transfert de l'appel aux juridictions inférieures que sont les cours ne s'est pas accompagné d'une réforme d'ampleur de l'appel. Il est toutefois possible de déceler, à travers l'intervention de différentes jurisprudences modifiant ponctuellement les pouvoirs du juge d'appel administratif, un mouvement d'ensemble qui tend à lui attribuer une identité propre. Voie de recours présentée comme la plus banale du contentieux administratif, l'appel est aujourd'hui bien installé au sein de l'ordre juridictionnel administratif et relève d'une certaine évidence. Réalisant le principe du double degré de juridiction, il est une garantie de « bonne justice ». Ce constat contraste avec les hypothèses de plus en plus fréquentes de suppression de l'appel. Ce hiatus nous semble provoqué par les incertitudes entourant les fonctions de l'appel en contentieux administratif. Elles peuvent notamment être expliquées par l'histoire de la juridiction administrative où la fonction de juge d'appel a d'abord principalement été attribuée à la Cour suprême puis a été déléguée à des juridictions inférieures, les cours administratives d'appel. Aujourd'hui, la compétence d'appel est éclatée entre plusieurs juridictions administratives, dont le Conseil d'État. Le régime de l'appel a donc été construit par et pour la Haute juridiction et le transfert de l'appel aux juridictions inférieures que sont les cours ne s'est pas accompagné d'une réforme d'ampleur de l'appel. Il est toutefois possible de déceler, à travers l'intervention de différentes jurisprudences modifiant ponctuellement les pouvoirs du juge d'appel administratif, un mouvement d'ensemble qui tend à lui attribuer une identité propre. La présente étude propose donc, sous le prisme de la notion d'office du juge d'appel, d'identifier les finalités attribuées au juge d'administratif d'appel : à quoi sert-il aujourd'hui ? A travers la comparaison avec le modèle de la procédure civile, qui a inspiré et qui continue de constituer une référence pour le contentieux administratif, l'étude souligne que le juge d'appel administratif possède aujourd'hui deux offices : un office juridictionnel - qui consiste à assurer un rejugement du litige pour améliorer sa résolution juridictionnelle - et un office disciplinaire - qui consiste à contrôler la régularité du jugement de première instance pour vérifier si le premier juge a correctement accompli son office. Cette pluralité d'office fonde la singularité de l'identité du juge d'appel administratif.

Mots-clés : Contentieux administratif, Office du juge, Appel, Double degré.

* Le 4 décembre 2024, **Ariane MASQUILIER** a soutenu sa thèse sur **L'influence du droit antidiscriminatoire sur la fonction publique (étude de droit comparé franco-qubécois)** (sous la co-direction de Diane ROMAN (PR) et Lucie LAMARCHE (PR))

Jury :

Diane ROMAN, Université Paris 1 Sorbonne (Co-directrice de thèse)
Lucie LAMARCHE, Université du Québec à Montréal (UQAM) (Co-directrice de thèse)
Emmanuel AUBIN, Université de Tours (Examinateur)
Louis-Philippe LAMPRON, Université de Laval (Rapporteur)
Alexis ZARCA, Université d'Orléans (Examinateur)
Daniel MOCKLE, Université du Québec à Montréal (UQAM) (Examinateur)
Olivia BUI-XUAN, Université d'Évry (Rapporteuse)

Résumé :

Le droit antidiscriminatoire, corollaire du principe d'égalité, a pour objet l'interdiction des traitements défavorables subis par des individus dans l'accès à certains droits qui seraient fondés sur des critères suspects tels que l'origine ethnique ou nationale, le sexe, la situation de handicap, les convictions politiques ou religieuses ou encore la condition sociale. Intégré de nos jours dans les ordres juridiques comme un droit justiciable, le principe de non-discrimination permet, par son caractère fondamental et la lecture « située » des institutions qu'il suppose, d'interroger les fondements des systèmes sociaux. Nous avons fait le choix d'analyser l'influence du droit antidiscriminatoire dans le champ d'étude particulier que constitue la fonction publique, puisque cette dernière est traversée par deux principes fortement institutionnalisés autour de véritables systèmes. Le premier est celui du recrutement et de l'évolution de carrière des agents publics en fonction du seul mérite individuel. Le second réside dans l'ensemble des obligations déontologiques s'imposant aux agents publics, traduisant ainsi la vocation de la fonction publique à mettre en œuvre l'intérêt général. Cette étude se veut essentiellement juridique, tout en adoptant une posture critique, nourrie par la comparaison entre les droits français et québécois. Nous concevons l'éclairage comparatiste comme un instrument de mise en perspective du droit, visant la meilleure compréhension de ce dernier tout en prenant acte de sa complexité et de la multiplicité des facteurs politiques, historiques et culturels qui influent sur les ordres juridiques.

Mots-clés : Égalité, Droit antidiscriminatoire, Fonction publique, Mérite, Déontologie.

* Le 12 décembre 2024, **Adechinan ADEOSSI** a soutenu sa thèse sur **L'aménagement du temps en procédure pénale : étude du droit béninois à la lumière du droit français** (sous la co-direction de François FOURMENT (PR) et d'Éric MONTCHO AGBASSA (PR))

Jury :

François FOURMENT, Université de Tours (Co-directeur de thèse)
Éric MONTCHO AGBASSA, Université Abomey-Calavi, Bénin (Co-directeur de thèse)
Laurent SAENKO, Aix Marseille Université (Rapporteur)
Enagnon Gildas NONNOU, Université Abomey-Calavi, Bénin (Rapporteur)
Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, Université de Franche-Comté (Présidente)

Résumé :

Sous l'influence des textes de valeur supérieure comme la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte africaine des droits de l'homme, l'aménagement du temps en procédure pénale par les législateurs se doit de trouver un équilibre entre les intérêts de la société et le respect des droits fondamentaux du mis en cause. Dans notre thèse, nous nous posons donc la question de savoir si l'aménagement du temps garantit cet équilibre de protection des intérêts en présence. Nos recherches pour répondre à cette question nous ont permis de remarquer que l'aménagement du temps par les législateurs français et béninois est plus protecteur des intérêts de la société que des droits du mis en cause. L'aménagement du temps en procédure pénale française et béninoise est donc insuffisamment protecteur des droits fondamentaux du mis en cause. Cette protection insuffisante est liée, lors de la constitution du dossier d'accusation, à un aménagement du temps moins protecteur des droits de la défense et à un aménagement du temps plus enclin à la restriction des libertés physiques de ce dernier. L'insuffisante protection des droits fondamentaux du mis en cause est aussi liée au fait que l'aménagement du temps, que ce soit dans la phase préalable ou dans la phase inhérente au jugement, est source de lenteur. Il ne permet pas le respect du délai raisonnable de la procédure. Face à ce constat il est donc urgent de rééquilibrer la balance de protection. Pour cela, nous proposons, non seulement un renforcement légal de la protection des droits de la défense, mais aussi un renforcement légal de la limitation de la durée des mesures privatives et attentatoires aux droits et libertés du mis en cause avant jugement. En outre, s'agissant du Bénin en particulier, nous proposons, à la lumière du droit français, un changement de paradigme qui va consister à préférer l'opportunité de la réponse pénale à l'opportunité des poursuites.

Mots-clés : Procédure pénale, Procès pénal, Temps, Délai raisonnable, Prescription, Procédure pénale française et béninoise comparées.

Qualification des docteurs

Candidat inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de Maître de conférences
par la Section 01 du CNU session de février 2024

Lucas PLANTINET,

« **L'adaptation de la procédure pénale à l'évolution de la sanction. Contribution à l'étude d'une mutation de l'action publique** », sous la direction du Professeur François FOURMENT

Après avoir suivi un parcours de privatiste généraliste durant la licence et le master, tous deux obtenus à l'Université de Tours, je me suis inscrit en doctorat sous la direction du professeur François FOURMENT avec l'ambition d'embrasser une carrière d'enseignant-chercheur. Le Conseil national des universités m'a qualifié aux fonctions de maître de conférences en février 2024. Admis à intégrer l'École nationale de la magistrature au terme de la procédure de recrutement sur titre, c'est finalement la carrière judiciaire que je rejoins en février 2025.

Le 8 décembre 2023, j'ai soutenu une thèse intitulée « L'adaptation de la procédure pénale à l'évolution de la sanction ». Le sujet était envisagé comme une « contribution à l'étude d'une mutation de l'action publique » ; comme une autre manière d'expliquer le développement des procédures alternatives aux poursuites et au jugement traditionnel en matière pénale.

Retour sur les colloques



7 septembre 2023 - **Le droit forestier : à la découverte d'un droit confidentiel**, colloque sous la direction d'Alexandre Deroche (PR).



27-28 septembre 2023 - **La protection des forêts à l'heure des défis environnementaux : droit international, droit européen, droits nationaux**, colloque sous la direction de **Marine They** (PR). Organisé par l'Institut de droit public sciences politiques et sociales de l'Université Paris Nord en association avec l'IRJI.



27, 28 et 29 septembre 2023 - **Les systèmes de protection sociale face aux crises. Regards croisés franco-japonais**, colloque sous la direction de **Loïc Levoyer** (PR). Il a rassemblé des collègues de 15 universités. Pendant trois jours, l'adaptation des normes, des institutions sociales et des politiques sociales face aux crises sera analysée sous le double regard franco-japonais.



6 octobre 2023 - **La cassation. Regards croisés**, colloque sous la direction scientifique de **Benjamin Defoort** (PR) et **Julie Traullé** (PR). Le colloque a exploré et réinterrogé dans une perspective de droit comparé interne les différents aspects de la cassation, dont la compréhension gagne incontestablement à être ainsi soumise à ces regards croisés.



19-20 octobre 2023 - **Le pivotement des échanges commerciaux vers l'Asie - Pacifique et l'impact sur les politiques économiques intérieures et extérieures de la zone dans les domaines du commerce, des investissements et de l'environnement**, colloque international sous la direction de **Michel Trochu**, **Abdelkhaleq Berramdane**, **Émilie Delcher**, **Tran Viet Dung** et **Tran Thi Thuy Duong**. Depuis plusieurs décennies, on assiste à un pivotement des échanges commerciaux vers l'Asie-Pacifique. Durant ce colloque, ont été abordés trois axes, les effets de l'attractivité de l'Asie - Pacifique sur les politiques économiques développées dans la zone, les politiques économiques des grandes puissances face à l'attractivité de l'Asie- Pacifique et les stratégies économiques des grandes puissances de l'Asie-Pacifique sur d'autres continents.



9-10 novembre 2023 - **Paxa Europa. L'union européenne, espace de paix en sursis ?** colloque sous la direction scientifique de **Pierre-Yves Monjal** (PR) et **Nicolas Clinchamps** (MCF HDR). Un colloque sur la Paix « Paxa Europa » qui s'est tenu à la Salle Thélème et diffusé en direct sur YouTube en français et en anglais.

[Lien vers la vidéo Canal U](#)

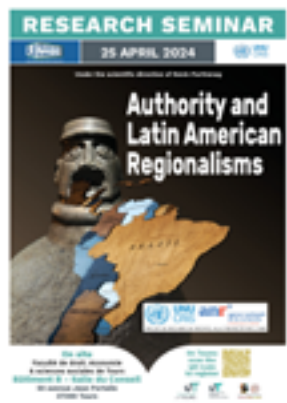


8 février 2024 - **Santé mentale : le droit relève-t-il de défi ?**, colloque organisé par le master Droit de la santé, sous la direction de **Farida Arhab-Girardin** (MCF HDR). Longtemps stigmatisées, les problématiques de santé mentale sont aujourd'hui davantage comprises et font l'objet de sensibilisation.

[Lien vers la video Canal U](#)



20 mars 2024 - **L'actualité des baux**, colloque sous la direction de **Franck Juredieu** (MCF). Panorama le contentieux des baux d'habitation et des baux commerciaux et analyse critique de la loi du 28 juillet 2023 n° 2023-668 visant à protéger les logements contre les occupations illicites.



25 avril 2024 - **Authority and Latin American Regionalisms**, séminaire sous la direction de Kevin Parthenay (PR). The Principal Investigator of this conference is Full Professor of Political Science at the University of Tours and member of the University Institute of France.



21 juin 2024 - **Les principes du droit de l'urbanisme et la multifonctionnalité des sols**, séminaire sous la direction de Camille Dreveau (MCF), Corinne Manson (PR) et Damien Thierry (MCF HDR). Présentation et discussion autour des principaux outils que le droit de l'urbanisme peut mobiliser pour protéger et restaurer les fonctions écologiques des sols.



4 octobre 2024 - **La Lettre, l'Esprit et le Droit**, colloque organisé par Hémisphère Droit sous la direction de Flavien Ferrand, Simon Hutin et Tommy Leroux (Doctorants). Discussion sur les acquis les plus récents des théories de l'interprétation et de la sémantique en sciences humaines et sociales.



7-8 novembre 2024 - **Éthique, confiance et santé**, journée sous la direction de Jimmy Bordarie (MCF) et Audrey Damiens (MCF). Colloque interdisciplinaire co-organisé par l'IRJI et l'unité de recherche en psychologie Qualipsy.

[Lien vers la video Canal U](#)



22-23 novembre 2024 - **Chocolat, images de marque(s)**, colloque sous la direction d'Isabelle Hannequart (MCF HDR). L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (UR 7496) de la Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours et l'IEHCA/Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation se sont associés avec ces partenaires pour organiser un colloque scientifique sur le chocolat, illustré par une exposition culturelle.



29 novembre 2024 - **La place de l'histoire du droit et des institutions dans les pensées libertaires**, colloque sous la direction de Romain Broussais (MCF), Alexandre Mimouni (MCF) et Louis Terracol (PR). Penser la pensée juridique des penseurs libertaires et anarchistes : tel était l'objet de ce colloque pluridisciplinaire et international.

[Lien vers la video Canal U](#)



5-6 décembre 2024 - **Gestion et transmission du patrimoine dans un contexte franco-portugais**, colloque sous la direction d'Alina Goncharova (Chercheuse invitée), Fabienne Labelle (MCF HDR) et Audrey Damiens (MCF). Étude juridique et fiscale des circulations de biens et de personnes entre la France et le Portugal.

[Lien vers la video Canal U](#)

Retour sur les conférences



5 octobre 2023 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, autour de l'ouvrage **« Les fleurs de lin »**, par son auteur, Vincent Vigneau, Président de la chambre commerciale de la Cour de cassation.



19 octobre 2023 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, autour de l'ouvrage **« L'inaccompli »**, par son auteur, Christophe Jamin, Professeur des universités à Sciences Po Paris.



Octobre-novembre 2023 - Conférence de Sylvain Venayre autour de son livre **« Les guerres lointaines de la paix - Civilisation et barbarie depuis le XIVe siècle »**, Salon des éditeurs juridiques francophones et semaine cinématographique sur la Paix aux cinémas Studio. L'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais (IRJI), qui est également un Centre de Documentation Européenne (CDE) désigné par la

Commission européenne pour collecter et diffuser les publications de l'Union européenne à des fins de recherche et d'enseignement, a organisé, à l'initiative de Véronique Fabry (Ingénieur d'études, responsable du CDE de Tours et auditrice de l'IEDN (Session régionale Centre Val de Loire 2024) en novembre 2023 plusieurs événements sur le thème de la paix en Europe pour célébrer les 60 ans des CDE. Cette célébration des 60 ans des CDE avait pour but de promouvoir ces derniers comme source d'information et de communication fondamentale sur les questions européennes.



15 novembre 2023 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires **« Un pouvoir judiciaire en France ? »**, par Denis Salas, Magistrat enseignant associé (ENM).



17 janvier 2024 - Conférence proposée par Kevin Parthenay (PR) **« Où en est le processus constituant chilien ? »**, par Antoine Maillet, Professeur Associé à la Faculté de Gouvernement de l'Université du Chili, Docteur en science politique de Sciences Po et de l'Université Catholique du Chili.



18 janvier 2024 - Conférence-débat **« Le langage comme symptôme »**, par Stéphane Velut, Professeur de neurochirurgie (PU-PH) à l'Université de Tours et écrivain, discutants François Brunet et Pierre-Yves Monjal Professeurs de droit public à l'Université de Tours.



23 janvier 2024 - Conférence présentée par le MAJE **« La Legaltech : Risque ou opportunité pour le juriste de demain ? »**, par Martin Bussy, Senior Advisor chez BlueWall, Mr le Bâtonnier Guillaume Bardon, avocat associé chez C&MB Avocats et Bertrand Cassar, Responsable gouvernance des données chez La Poste Groupe.



13 février 2024 - Conférence/Débat organisée par Amélie Bescont, ATER à la Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours, autour de l'ouvrage **« Le contrôle coercitif : au cœur de la violence conjugale »** par l'auteure Andreea Gruev-Vintila, MCF en psychologie sociale de l'Université Paris-Nanterre.



22 février 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, autour de l'ouvrage **« Sur la crête »**, par son auteure, Rozenn Le Berre, journaliste.



23 février 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, **« Refonder la communication des magistrats »**, par Maxime Doliveux, Chargé de communication du parquet général, Cour de cassation.



22 février 2024 - Conférence présentée par Sylvain Crépon (MCF) et Amélie Bescont (ATER), Université de Tours, « **Le populisme de droite et la thèse de l'exception canadienne : où en sommes-nous ?** », par Frédérick-Guillaume Dufour, Professeur de sociologie à l'UQAM, co-directeur de l'ouvrage collectif « Populisme est sciences sociales : Perspectives québécoises, canadiennes et transatlantiques ».



1er mars 2024 - 10e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **Les élections au parlement européen de juin 2024. Enjeux nationaux et européens** », par Raphaël Glucksmann, Député au Parlement européen et les étudiants des Masters Juriste européen, Droit-Langue et Juriste de droit public.



13 mars 2024 - Conférence présentée par le Master Droit du patrimoine et l'Association Patrimonium « **The legal and tax issues of the sharing economy** » par Eleonor Kristoffersson, Professor, Magnus Kristoffersson, Associate Professor, Joel Berg, Senior Lecturer, Doctor of Law et Karin Blad, Lecturer, Doctor of Law, School of Behavioural, Social and Legal Sciences, Örebro University.



14 mars 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, autour de l'ouvrage « **On aurait aimé savoir - Chronique du procès des attentats du 13 novembre** », par son auteure, Bahareh Akrami.



15 mars 2024 - Ciné-Débat présenté par le Master 2 Juriste de droit public « **La constitutionnalisation de l'IVG** », autour du film d'Audrey Diwan « **L'événement** » avec les interventions de Nathalie Trignol-Viguer, Médecin référente du centre d'orthogénie du CHRU de Tours et Antonin Crinon, Enseignant-chercheur à la Faculté de droit, économie & sciences sociales de Tours.



28 mars 2024 - 11e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **Aspects du droit pénal européen** », par Valérie Michel, Professeure de droit public à Aix-Marseille Université, Présidente de l'Association Française d'études Européennes (AFEE).



23 février 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **Justice et médias** », par Christophe Jamin, Professeur des universités à Sciences Po Paris et Mathieu Delahousse, journaliste.



4 avril 2024 - 12e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **Les accords de partenariat économique de l'UE** », autour de l'ouvrage « **Les accords de libre-échange de l'Union européenne** » par Alan Hervé, Professeur de droit public à Sciences Po Rennes, Chaire Jean-Monnet.



8 avril 2024 - 13e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **Ukraine. OTAN. Union européenne** », par Marie-Élisabeth Baudoin, Professeure de droit public à l'Université Clermont Auvergne et Hugo Flavien, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bordeaux.



8 avril 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **La mobilisation du droit de la responsabilité civile à l'égard de l'intelligence artificielle** », par Marieve Lacroix, Professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.



10 avril 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **Un code de commerce, à quoi bon ?** », par Arnaud Lecourt, Professeur de droit privé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



28 mars 2024 - 14e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **La réécriture du Titre XV de la constitution : « De l'Union européenne »** », par Laetitia Guilloud-Colliat, Professeure à l'Université de Grenoble Alpes et Sylvain Thiéry, Maître de Conférences à l'Université de Lille, discutant, Pierre-Yves Monjal, Professeur à l'Université de Tours, Chaire Jean-Monnet, co-directeur éditorial de la RDUE.



14 mai 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **La justice pénale à l'épreuve du temps** », par Catherine Champrenault, ancienne procureure générale près la Cour d'appel de Paris et Présidente de France Victimes 37.



23 mai 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **L'indépendance et l'impartialité du Ministère public : regard pratique** », par Hüseyin Uludag, Substitut du procureur au Tribunal judiciaire de Paris.



31 mai 2024 - Séminaire thématique « **Les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique** » sous la direction scientifique de Christine Guillard (MCF HDR), « **La notion d'identité numérique** », par Hélène Hurpy, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon.



31 mai 2024 - Séminaire thématique « **Les notions juridiques à l'aune de la révolution numérique** » sous la direction scientifique de Christine Guillard (MCF HDR), « **La notion de démocratie numérique** », par par Sakré Kéké, Docteur en droit de l'Université de Tours, modérateur Sébastien Roland, Professeur à l'Université de Tours.



8 juin 2024 - 15e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **La personne transfrontalière** », par Géraldine Bachoué Pedrouzo, Maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Romélien Colavitti, Professeur à l'Université de Tours, Damien Connil, chargé de recherche au CNRS et Nathalie Rubio, Professeure à Aix-Marseille Université.

Université.



13 juin 2024 - Conférence présentée par l'Axe Territoire - Environnement - Patrimoine, « **Politique urbaine au Brésil et défis du droit de l'urbanisme. Le rural et l'environnement dans le plan local d'urbanisme** », par Eduardo Domingues, Professeur associé à l'Université Fédérale de l'État de Rio de Janeiro (UNIRIO).



18 septembre 2024 - Conférence présentée par l'Institut d'études judiciaires, « **Le défenseur des droits** », par Claire Hédon, Défenseuse des droits.



19 septembre 2024 - 16e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe ». Conférence à l'occasion de la remise du titre de Docteur honoris causa de l'Université de Tours à Madame la Professeure Adelheid Puttler « **La protection du patrimoine linguistique européen. La Charte européennes des langues régionales ou minoritaires en France et en Allemagne** », par Adelheid Puttler, Professeure de droit, Ruhr-Universität Bochum, LL.M. (U. of Chicago), diplômée de l'E.N.A. et Anne Jeannot, Maître de conférences à l'Université de Tours, Dr. h.c, Faculté de droit, Ruhr-Universität Bochum.

Professeure de droit, Ruhr-Universität Bochum, LL.M. (U. of Chicago), diplômée de l'E.N.A. et Anne Jeannot, Maître de conférences à l'Université de Tours, Dr. h.c, Faculté de droit, Ruhr-Universität Bochum.



19 septembre 2024 - Conférence présentée par l'Axe Territoire - Environnement - Patrimoine, et le Master droit du patrimoine, « **How to limit over-tourism?** », par Carmen Emilia Chasovschi, Professeure associée au département de gestion et d'administration des affaires de la faculté d'économie et d'administration publique de l'Université Stefan cel Mare de Suceava en Roumanie.



9 octobre 2024 - 17e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **L'Union européenne et l'énergie** », autour de l'ouvrage « **Commentaire J. Mégret - L'énergie dans l'Union européenne** » par son directeur de publication Claude Blumann, Professeur émérite à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas et Fabienne Péraldi-Leneuf, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



22 octobre 2024 - 18e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **Bilan des élections au Parlement européen de juin 2024** », par Thierry Chopin, Professeur invité au Collège d'Europe (Bruges) et Bélig Nabili, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil.



14 novembre 2024 - Conférence présentée par l'Axe Territoire - Environnement - Patrimoine, « **Planification métropolitaine et contractualisation** », par Corinne Manson, Professeure à l'Université de Tours et Eduardo Domingues, Professeur associé à l'Université Fédérale de l'État de Rio de Janeiro (UNIRIO).



15 novembre 2024 - 19e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Pierre-Yves Monjal (PR) et Sébastien Roland (PR), « **La Cour de justice de l'Union européenne est-elle une tour de Babel ? Le multilinguisme à la CJUE** », par Géraud Sajust de Bergues, Conseiller d'État.



18 novembre 2024 - Conférence présentée par l'Axe Territoire - Environnement - Patrimoine, « **Nutritional and Environmental allegations on chocolate packaging** », par Simon Hutin, Doctorant à l'Université de Tours et Iuri Baptista, Docteur, Örebro University.



22 novembre 2024 - 20e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe », sous la direction scientifique de Christine Guillard (MCF HDR) et Sébastien Roland (PR), à l'occasion de la remise des diplômes de la promotion 2023-2024 des Masters de droit européen « **Reflexions on the future of the European Union** », par Emily O'Reilly Médiatrice européenne 2013-2014.



26 novembre 2024 - Conférence Ciné-Débat présentée dans le cadre de l'année thématique IRJI 2025 « **L'interruption volontaire de grossesse** », coordonnée par Sébastien Roland (PR) autour de la projection du film documentaire de Joël Cogneau et Jean Riant « **Nous aurons ce que nous prendrons** », avec les interventions de Joël Cogneau, Réalisateur et Médecin et Pierre-Yves Monjal, Professeur à l'Université de Tours.



Collection de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire
François-Rabelais

L'IRJI a conclu un partenariat avec les éditions mare & martin pour la création de la Collection de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais. Pour 2025, une première parution est d'ores et déjà programmée :

« Les perspectives européennes de l'adoption : illustration des droits français et polonais »
sous la direction de Fabienne Labelle et Katarzyna Pfeifer-Chomiczewska, parution prévue le 22 mai

Publications financées par l'IRJI François-Rabelais



La carence de l'administration par
Pauline Parinet-Hodimont
Éditeur : mare & martin
Collection Bibliothèque des
thèses - Droit public
EAN : 9782849346006
Parution : 08/2023

Résumé : Impossible à approcher complètement par son contenu, la notion étudiée ne se livre véritablement qu'à travers l'étude de sa fonction révélatrice. La

reconnaissance d'une carence administrative signale un comportement passif inadmissible, dénonçant à la fois une action administrative insuffisante et une inaction administrative abusive.

Le signal du caractère inadmissible de cette inaction invite ensuite, naturellement, à y remédier : la thèse prend alors la juste mesure des instruments, juridictionnels ou non, pouvant être mis à disposition par un système juridique pour lutter contre une administration anormalement inactive, en la persuadant d'agir ou, en dernier recours, en réparant les conséquences de l'inaction coupable.



L'avenir de la protection des lanceurs d'alerte dans l'Union européenne
Sous la direction de : Gwenola Bargain et Christina Koumpli
Éditeur : mare & martin
Collection : Horizons européens
EAN : 9782849347072
Parution : 10/2023

Résumé : À l'heure où la France a renforcé la protection des lanceurs d'alerte par une loi du 21 mars 2022, cet ouvrage se propose d'analyser

les différents dispositifs juridiques existants et de réfléchir à leur avenir dans un cadre européen. Sont réunies les contributions de chercheurs et d'universitaires, certains ayant participé à deux programmes de recherche sur la protection des lanceurs d'alerte en Europe. Le regard de divers acteurs impliqués dans la défense des lanceurs d'alerte et la lutte contre la corruption complète ces analyses et éclaire sous un autre angle les obstacles contemporains auxquels sont confrontés ceux qui décident de ne pas se taire.



La cassation - Regards croisés
sous la direction scientifique de
Benjamin Defoort et Julie Traullé
Éditeur : LexisNexis
EAN : 9782711038039
Parution : 10/2023

Résumé : Dans l'architecture juridictionnelle française, la fonction de juge de cassation a pour particularité d'être exercée, concurremment, par les deux juridictions suprêmes des ordres

administratif et judiciaire. Alors que, depuis quelques années, la Cour de cassation a entrepris de se réformer en profondeur, le Conseil d'État demeure relativement constant dans l'appréhension de son rôle de juge de cassation, quand bien même son activité juridictionnelle ne se concentre sur cette mission spécifique que depuis une période encore très récente. Celle-ci pourrait aussi se trouver affectée par le mouvement actuel de refonte jurisprudentielle de l'office du juge administratif.

Un tel contexte invite à une étude comparée de ces deux juges de cassation, afin de rechercher s'il est possible de mettre au jour des convergences ou des divergences, voire des aspects qui mériteraient d'être développés devant l'un ou l'autre (ou chacun) de ces juges de cassation. C'est l'objet de cet ouvrage qui présente, en miroir ou de façon conjointe, les points de vue de privatistes et de publicistes sur les différentes questions que la cassation soulève aujourd'hui. Voie de droit à part, en ce qu'elle ne saurait être assimilée à un troisième degré de juridiction dans la mesure où elle se concentre sur le droit, le recours en cassation n'en demeure pas moins une voie de droit à part entière. Juge d'une décision précédemment rendue plus que du litige, le juge de cassation voit ces spécificités marquer à la fois les conditions posées à son accès (particulièrement restrictives), son office (tourné vers sa mission de juge du droit) et sa position institutionnelle de juridiction suprême au sein de chacun des deux ordres.

L'ouvrage explore et réinterroge dans une perspective de droit comparé interne ces différents aspects de la cassation, dont la compréhension gagne incontestablement à être ainsi soumise à ces regards croisés.



29 novembre 2024 - 21e Rendez-vous de l'Axe « Normes et Institutions en Europe » sous la direction scientifique de Sébastien Roland (PR), « **La préservation par le juge de l'équilibre des pouvoirs / Cour de justice de l'Union européenne** », par Lauréline Fontaine, Professeure à l'Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3, Ninon Forster, Professeure à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France,

Pierre-Yves Gadhouin, Professeur à l'Université de Montpellier et Pierre-Yves Monjal, Professeur à l'Université de Tours, modérations de Pierre Mouzet et Sébastien Roland, Professeurs à l'Université de Tours.



5 décembre 2024 - Conférence « L'idée de laïcité depuis 1905. D'une loi de liberté à la République du même », par Vincent Génin, Historien à l'École Pratique des Hautes Études, avec les participations de Sylvain Crépon, Maître de conférences de l'Université de Tours pour « **les nouveaux usages de la laïcité de l'extrême droite** » et Pierre Mouzet, Professeur à l'Université de Tours pour « **La laïcité, concept**

juridique ».

[Lien vers la video Canal U](#)

Colloques 2025

6 février

L'IA et la protection des données de santé - Nouveaux enjeux et perspectives

19 février

Transformer les systèmes alimentaires par le droit à l'alimentation

12 mars

L'actualité jurisprudentielle des baux

13 mars

Droit du vin, monopoles et santé - Regard croisé France - Suède

14 mars

Les décisions collectives dans les sociétés non cotées - Actualité législative et jurisprudentielle

18 et 19 mars

Le droit vecteur de la Francophonie : l'exemple du Japon

31 mars

Réflexions sur les relations stratégiques entre la France et les États du Sahel - défis communs et opportunités partagées

1er au 3 avril

La souveraineté économique et la souveraineté militaire face à la mondialisation

3 avril

Un droit pour la fin du monde - Les discours eschatologiques dans le droit

23 avril

L'IVG entre progrès et régression. Regards croisés à l'occasion du Cinquantenaire de la Loi Veil

27 mai

Journée d'étude du laboratoire - Les anniversaires du droit

24 et 25 juin

Mythes et dogmes fondateurs de la construction européenne (Congrès des 60 ans de l'AFÉE)

4 et 5 juillet

Les fonctions des dommages-intérêts - Séminaire du GRERCA

30 octobre

Les services publics exténués - État des lieux et perspectives

13 et 14 novembre

L'avenir des procédures civiles d'exécution : le temps de la réflexion

14 novembre

La mé-connaissance des droits des majeurs protégés (Blois)

27 novembre

Les transferts juridiques ou les enjeux de la diplomatie juridique francophone au Japon

28 novembre

L'interruption volontaire de grossesse, colloque organisé dans le cadre de l'année thématique IRJI 2025

4 décembre

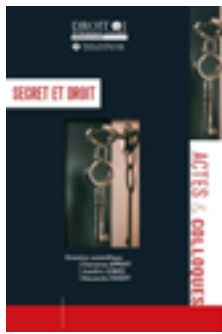
L'avenir des églises en France

11 et 12 décembre

Les 25 ans de la loi SRU - POPSU

Autre manifestation avec date à préciser

L'État de droit au défi d'un monde en crise (co-organisé avec Paris 13, aura lieu Bangalore, Inde)



Secret et droit sous la direction scientifique de Clémence Appert, Joachim Lebied et Alexandre Nivert
Éditeur : Presses universitaires juridiques de Poitiers
Collection Actes & colloques
EAN : 9782381940380
Parution : 01/2024

Résumé : Le secret est une « chose cachée », « que personne ne peut connaître » selon les dictionnaires de la langue française. Il a donc

une vocation naturelle à relever du domaine de l'inconnu. L'examen de la notion de secret montre qu'elle trouve à déployer ses effets dans l'ensemble du champ des activités humaines. Sans prétendre à l'exhaustivité, le secret peut porter sur une information, une correspondance, un aveu, un processus de fabrication, une procédure, un délibéré ou encore une identité. L'appréhension du secret par le droit est, par suite, fréquente et se manifeste sous des formes diverses, que le droit le protège ou le révèle.

En effet, affirmer d'une part qu'une chose est secrète revient à lui conférer une protection. C'est à partir de la qualification juridique « secret » que le droit positif octroie une protection à l'objet ainsi qualifié. Dès lors, l'inconnu ne doit pas être révélé. Le droit joue donc ici un double rôle : il définit ce qui doit rester caché et organise les modalités de sa protection. D'autre part, ce qui ne relève pas ou plus du secret amène à légitimer sa révélation. L'inconnu doit alors être révélé. Le droit positif intervient alors pour poser les modalités d'accès à cette connaissance, voire contraindre cette révélation, qu'elle soit limitée ou absolue.

Droit et secret entretiennent donc des rapports riches, qu'il est apparu utile d'interroger au cours d'un colloque qui s'est déroulé le 1er avril 2022 à l'Université de Tours. Les regards croisés des doctorants et jeunes docteurs des différentes disciplines juridiques ont permis d'un peu mieux cerner les manifestations du secret en droit.



L'espace économique européen - Recherche sur l'homogénéité au regard du droit de l'Union européenne par Émilie Delcher
Préface de Pierre-Yves Monjal et Sébastien Roland
Éditeur : Bruylant
Collection Études
EAN : 9782802774426
Parution : 05/2024

Résumé : Entré en vigueur en 1994, l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) demeure l'accord

le plus ambitieux qu'ait conclu l'Union européenne. Il permet à l'Islande, à la Norvège et au Liechtenstein (le pilier AELE de l'EEE) d'être intégrés au marché intérieur européen tout en ne participant pas aux institutions de l'Union. L'EEE s'est ainsi installé comme un modèle alternatif à l'adhésion à l'Union, dont l'étude s'avère d'autant plus intéressante que l'appartenance à l'UE peut apparaître comme un repoussoir (ainsi que le montre le Brexit) ou un objectif difficile à atteindre (pour les États candidats, comme ceux des Balkans occidentaux ou l'Ukraine).

L'originalité de l'EEE réside dans l'homogénéité, qui constitue à la fois l'objectif central et le principe structurant de l'accord. Elle favorise un rapprochement vers l'Union des États associés par un alignement dynamique sur le droit de celle-ci et peut constituer une source d'inspiration pour d'autres accords conclus par l'UE dans

une perspective d'intégration par le droit au-delà de ses frontières. Est ici proposée une analyse de l'homogénéité dans l'EEE au défi du temps. L'étude met d'abord en avant l'application des mécanismes de l'accord EEE qui visent la duplication du droit de l'Union (pilier UE) dans les États de l'AELE (pilier AELE). Elle montre ensuite la mobilisation extensive de l'homogénéité par les juges (tout particulièrement par la Cour AELE) pour assurer à la fois l'effectivité des droits issus de l'accord et le renforcement des droits et libertés. L'homogénéité apparaît ainsi comme un concept évolutif qui permet une certaine autonomisation du pilier AELE de l'EEE à l'égard non seulement des États de l'AELE, mais aussi de l'Union européenne.

L'ouvrage s'adresse aux étudiants, praticiens, chercheurs, experts et décideurs s'intéressant au droit de l'intégration européenne.



Ex-Combatants and International Statebuilding Veterans as Peace Brokers in Kosovopar by Nathalie Duclos
Éditeur : Routledge
EAN : 9781032617886
Parution : 06/2024

Résumé : This book examines the international efforts to regulate violence in Kosovo since 1999 through the United Nations Mission in Kosovo (UNMIK) and covers 15 years of international presence. The

book analyses the process of implementing international policies from a sociological perspective, and looks at the adaptations and arrangements of public policies achieved through the transactions of international actors with local actors, who are at the heart of policy implementation. In particular, it analyses the disarmament, demobilisation, and reintegration of combatants (DDR) programme and shows the extent to which it was co-produced with Kosovo Liberation Army (KLA) leaders co-opted by international administrators. These analyses take the opposite view to the work that considers ex-combatants as spoilers. In Kosovo, the combatant leaders acted as peace brokers, facilitating demobilisation and exercising disciplinary control over rank-and-file combatants. Their position as brokers helped them to take control of the new state being built under international administration. This book shows the importance of the relationship between ex-combatants and the state and illustrates the multiplicity of their possible trajectories, including political ones. To elucidate the dynamics of co-production in shaping DDR policies and hybridising international policies as well as in state formation, the book relies on around a hundred interviews with ex-combatants of the KLA and with international personnel, as well as on the archives of international organisations and observations in the field. This book will be of much interest to students of international statebuilding, peace and conflict studies, Balkan politics and international relations.



La crise sanitaire : la responsabilité et l'assurance sous la direction de Javier Lete - Recueil des travaux du Groupe de Recherche Européen sur la Responsabilité civile et l'Assurance (GRERCA)
Éditeur : Bruylant
Collection du GRERCA
EAN : 9782802774327
Parution : 09/2024

Résumé : Début décembre 2019, une pneumonie d'origine inconnue a été détectée dans la ville de Wuhan, en Chine. Le 30 janvier 2020, l'OMS a déclaré que la maladie dénommée Covid-19 causée par le coronavirus constituait une urgence de santé publique de portée internationale, car des cas avaient alors été signalés dans toutes les régions de la planète en l'espace d'un mois seulement. Elle s'est ensuite propagée à grande vitesse, provoquant une crise sanitaire sans précédent au point d'entraîner le quasi-effondrement de la grande majorité des systèmes de santé publique dans le monde. Ses conséquences, d'abord sanitaires, mais aussi sociales et économiques, ont parfois été dévastatrices.

Dans ce contexte, il semble évident que les conséquences d'une crise sanitaire d'une telle ampleur ont également un impact sur le domaine juridique, d'où l'intérêt d'étudier la responsabilité civile sous l'angle des crises sanitaires qui, comme la Covid-19, ont marqué un tournant dans la gestion de la santé publique à travers le monde.

L'ouvrage ici présenté est issu d'un séminaire du Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance (GRERCA) qui s'est tenu en avril 2023 à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle et qui a été organisé par l'équipe de recherche GI-1147 De Conflictu Legum en coopération avec l'Université Pontificale Comillas de Madrid. Il a été rédigé par des spécialistes du droit de la responsabilité civile des différents droits européens (allemand, anglais, belge, espagnol, français, italien, portugais, suisse, tchèque), mais également d'Amérique du Nord (québécois) et complété par des rapports de synthèse qui systématisent les rapports nationaux sur les différents thèmes abordés dans cet ouvrage dans le but de trouver les solutions les plus satisfaisantes.

L'ouvrage s'adresse à tous les universitaires (enseignants, chercheurs et étudiants de dernier cycle) et praticiens intéressés en droit de la responsabilité civile, mais aussi au législateur, qui pourra y trouver des sources d'inspiration pour faire face aux crises à venir.



Lemonded'après, c'est maintenant ? La société à l'ère de la syndémie de Covid-19 sous la direction de Jimmy Bordarie et Audrey Damiens
Éditeur : Presses Universitaires de Rennes
Collection Des sociétés
EAN : 9782753596535
Parution : 10/2024

Résumé : Le mot « crise » renvoie aux notions d'accident brusque et inattendu d'une part, d'actions et de choix d'autre part. Il implique le doute

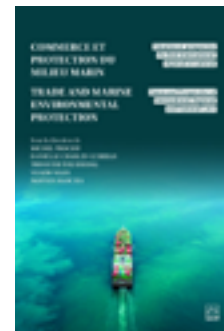
et l'incertitude quant à la nature du moment historique qu'il désigne. En lui, se confondent l'évidence d'une situation bouleversée, l'enjeu des choix qui ont pu y conduire, la nature de ceux qui permettent d'en sortir. C'est ainsi, sur la crise de la COVID-19 qui a affecté tous les pans de la société, que porte l'ouvrage afin d'en dresser le bilan. Parce que la crise de la COVID-19 est bien plus qu'une pandémie ou qu'une crise sanitaire, elle doit être appelée une syndémie. Car c'est bien l'ensemble des pratiques professionnelles, la totalité des relations sociales, mais aussi les modèles sociétaux qui sont bousculés et remis en question.



(Re) Penser l'Université française : de la loi Faure à l'Université du XXIe siècle sous la direction de Corinne Manson, Emmanuel Aubin et Emmanuel Guiselin
Éditeur : Presses universitaires juridiques de Poitiers
Collection Actes & colloques
EAN : 9782381940441
Parution : 11/2024

Résumé : Coorganisé par les universités de Tours et Rennes 2, le

colloque « (Re)Penser l'Université française, de la loi Faure aux défis de l'Université du XXIe siècle », s'est donné pour objet, en mobilisant chercheurs et acteurs de premier plan, d'interroger, de réinterroger l'Université française, à l'aune de ses évolutions – avec l'idée d'Université portée par Edgar Faure comme fil d'Ariane –, mais aussi en considérant les défis, nombreux, que doit relever l'Université. La réflexion a d'abord situé les universités au défi de leur gouvernance, le modèle faurien d'université étant aujourd'hui percuté par l'arrivée des établissements publics expérimentaux, futurs grands établissements. Les débats ont permis ensuite de considérer la nécessité pour les universités de se situer dans leur environnement. Rôle régulateur de l'État, politique de site, modèle de financement des universités, universités européennes : autant de marqueurs pour ce concept d'université située. L'université française a enfin été considérée au croisement des défis sociétaux, des principes et des valeurs qui la guident, des femmes et des hommes qui la portent, de l'exigence de bien-être aussi. Au total, ces actes dessinent les voies et aspirations pour une université française bien gouvernée, pleinement située et éminemment sociale.



Commerce et protection du milieu marin/Trade and Marine Environmental Protection sous la direction de Michel Trochu, Danielle Charles-Le Bihan, Thi Thu Hong Trinh, Kim Ngan Vu et Ngoc Ha Nguyen
Éditeur : Presses de l'Université Laval
EAN : 9782766305612
Parution : 12/2024

Résumé : Cet ouvrage réunit les contributions présentées dans le

colloque international organisé par l'École supérieure de commerce extérieur (ESCE, Viet Nam), en partenariat avec l'Université de Tours et l'Université de Rennes 2 (France) et avec le soutien de l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre de son WTO Chair Programme, les 6-7 avril 2023 à Ha Noi. Le commerce et le milieu marin présentent un lien strictement étroit, l'un à l'autre. Comment ce lien est-il tissé sur les plans international, régional et national en vue d'assurer un équilibre entre le commerce et la protection du milieu marin ? La pluralité d'approches et de mesures de protection du milieu marin par le biais du commerce et d'investissements suscite aussi une grande question sur leur efficacité et leur perspective. Il s'agit des questions cruciales auxquelles cet ouvrage cherche à trouver les réponses. Les analyses approfondies dans 18 contributions sur différentes thématiques autour de trois axes de réflexions relatives au commerce et à la protection du milieu marin indiquent toujours la nécessité de coopérer davantage au sein de la communauté internationale pour résoudre les enjeux grandissants du monde en vue d'assurer la durabilité de notre vie et de notre planète.

Publications de colloques dans des revues



« Pratique notariale du droit international privé patrimonial de la famille - Regards croisés sur la situation des déplacés ukrainiens » Revue critique de droit international privé

Éditeur : Dalloz
ISSN : 0035-0958 - Parution : n° 3 juillet-septembre 2023

Résumé : La mondialisation des destins confronte les notaires à la gestion de nouveaux dossiers présentant des éléments d'extranéité.

Expatriés, couples bi-nationaux, réfugiés politiques ou de guerre, migrants climatiques, les personnes concernées sont toujours plus nombreuses, rendant l'activité notariale plus complexe. La Chambre interdépartementale des notaires du Val de Loire et les chercheurs de l'IRJI François-Rabelais (UR 7496) vous proposent une matinée consacrée au droit international privé. Autour de trois tables rondes, il sera proposé de revenir sur les textes applicables ainsi que sur les méthodes utiles pour aborder ces problématiques.

En privilégiant le droit patrimonial de la famille et le regard sur la situation ukrainienne, plusieurs intervenants universitaires et praticiens proposeront leurs solutions.

Parce que les supports électroniques deviennent indispensables à la gestion de ces dossiers particuliers, la journée se terminera par une présentation des réflexes de prudence à avoir en matière de cybersécurité.



« Divergences de jurisprudence entre les juridictions du fond et la Cour de cassation en droit de la responsabilité civile »

Responsabilité civile et assurances

Éditeur : LexisNexis
ISSN : 0995-208X - Parution : n°6 juin et n°7-8 juillet/août 2024

Résumé : La mission de cette étude était de faire ressortir les divergences de jurisprudence entre les juridictions du fond et la Cour de cassation. La première partie de ce dossier est consacrée au droit commun de la responsabilité civile extracontractuelle. La deuxième partie est consacrée au « droit spécial » de la responsabilité.



« Le pivotement des échanges commerciaux vers l'Asie-Pacifique et l'impact sur les politiques économiques intérieures et extérieures de la zone dans les domaines du commerce, des investissements et de l'environnement » Vietnamese Journal of Legal Sciences - Éditeur : De Gruyter - ISSN : 2719-3004 - Parution : n° 2

Volume 11 - août 2024 de la Revue

de droit des affaires internationales - Éditeur : Sweet & Maxwell - ISSN : 0295-5830 - Parution : 2024 NS

Résumé : Depuis plusieurs décennies, on assiste à un pivotement des échanges commerciaux vers l'Asie-Pacifique où prospèrent les économies émergentes, Chine et pays de l'ASEAN en tête. Cette nouvelle situation économique entraîne, à l'évidence, des conséquences sur les politiques économiques intérieures et extérieures de la région Asie-Pacifique. Il est, ainsi, à noter que malgré la rétractation des États-Unis du TPP, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste entré en vigueur le 30 décembre 2018 est considéré comme stratégique pour la zone Pacifique. En revanche, le Partenariat économique régional global (RCEP), entré en vigueur le 1er janvier 2022 n'est pas aussi complet que le PTPGP. Conclu entre quinze pays autour de l'océan Pacifique, l'Inde s'étant finalement retirée, il constitue, désormais, la plus grande zone de libre-échange au monde. Et surtout on constate que la zone Asie-Pacifique est devenue un terrain d'une guerre d'influence sans précédent entre les grandes puissances : États-Unis, Union européenne, Canada, Russie... Pendant le même temps, la Chine et le Japon, par exemple, développent une stratégie de conquête de marchés sur d'autres territoires. Ainsi, le président américain a annoncé le 23 mai 2022 à Tokyo le lancement d'un nouveau partenariat économique en Asie-Pacifique avec 13 premiers participants, dont les États-Unis et le Japon mais pas la Chine. Quant au Conseil européen, il a parfaitement pris en compte ce pivotement des échanges vers l'Asie-Pacifique le 22 juin 2015 lorsqu'il a fait valoir que « l'UE a un véritable intérêt stratégique à renforcer ses relations avec l'ASEAN ». De son côté, la Russie a, ces dernières années, effectué des rapprochements notables avec plusieurs pays d'Asie. Ainsi l'oukase présidentiel n° 400, publié le 2 juillet 2021, fait de la coopération avec l'Asie-Pacifique, notamment avec l'Inde et la Chine, l'un des objectifs prioritaires de la politique étrangère russe. Quant à la Chine elle a développé une stratégie dynamique d'implantation sur de nombreux territoires, avec en particulier, sa politique des « nouvelles routes de la soie ».

Autres publications des membres de l'IRJI François-Rabelais



Le 10e anniversaire du Code des procédures civiles d'exécution

Contributions de Nicolas CAYROL

La diversité des saisies des créances de somme d'argent

et Ludovic LAUVERGNAT

Les fonctions des insaisissabilités

• Éditeur : LexisNexis
• EAN : 9782711038602
• Parution : 09/2023



Mélanges en l'honneur du Professeur Philippe Conte

Contribution de François FOURMENT

Souveraineté de l'État et compétence pénale internationale

• Éditeur : LexisNexis
• EAN : 9782711038343
• Parution : 09/2023



L'essentiel du droit des politiques sociales

Auteur : Emmanuel AUBIN-KANEZUKA

• Éditeur : Gualino
• Collection : Les Carrés Rouge - 14e édition
• EAN : 9782297176019
• Parution : 09/2023



Droit de la fonction publique

Auteur : Emmanuel AUBIN-KANEZUKA

• Éditeur : LGDJ
• Collection : Précis Domat
• Sous-collection : Public
• EAN : 9782275125558
• Parution : 09/2023



Populisme et sciences sociales

Perspectives québécoises, canadiennes et transatlantiques

Contribution de Sylvain CRÉPON et (Sébastien MOSBAH-NATANSON)

Ce que le populisme fait aux sciences sociales : pour une sociologie des usages du populisme

• Éditeur : Les Presses de l'Université d'Ottawa
• EAN : 9782760341050
• Parution : 10/2023



Homme de foi, homme de droit

Mélanges en l'honneur d'Alain Sériaux

Contribution de Nicolas CAYROL

Qu'est-ce qu'une casuistique ?

• Éditeur : mare & martin
• EAN : 9782849346723
• Parution : 10/2023



Les pesticides saisis par le droit - Regards croisés et pluridisciplinaires

Contribution de Magali RAMEL et (Pierre-Étienne BOUILLLOT)

Mobilisations citoyennes et transformation des politiques publiques en matière de pesticides

• Éditeur : LexisNexis
• EAN : 9782711040124
• Parution : 10/2023



L'essentiel du droit de la fonction publique

Auteur : Emmanuel AUBIN-KANEZUKA

• Éditeur : Gualino
• Collection : Les Carrés Rouge - 17e édition
• EAN : 9782297221757
• Parution : 31/10/2023



La profession d'avocat : les risques de l'exercice

Contribution de Hadi SLIM

Les préjudices réparables par l'avocat : entre certitude et incertitude

• Éditeur : CEPRISCA
• EAN : 9791097323127
• Parution : 11/2023



L'éthique fiscale

Contribution de Fabienne LABELLE

L'éthique fiscale du conseiller patrimonial

• Éditeur : LEGITECH
• EAN : 9782919814251
• Parution : 11/2023



Les dossiers urbanisme aménagement, Les chartes d'urbanisme

Auteurs : Nicole LEROUSSÉAU et Corinne MANSON

• Éditeur : Le Moniteur
• Collection : Les dossiers urbanisme aménagement
• EAN : 9782281135886
• Parution : 11/2023



Le droit pénal des affaires, du singulier au pluriel Mélanges en l'honneur du Professeur Frédéric Stasiak

Contribution de Véronique TELLIER-CAYROL
Chicken's crime (les gallinacés en droit pénal)
• Éditeur : Éditions de l'Université de Lorraine
• EAN : 9782384510528
• Parution : 11/2023



Mélanges en l'honneur du Professeur Loïc Cadiet

Contribution de Nicolas CAYROL
L'expertise de droit
• Éditeur : LexisNexis
• EAN : 9782711038749
• Parution : 12/2023



Les contrôles en droit administratif

Contribution de Patrick MOZOL
Le contrôle de l'action publique locale à travers les dispositifs de participation citoyenne
• Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie
• EAN : 9782370324016
• Parution : 12/2023



Los derechos humanos en el mar ante los desafíos de la transición ecológica y digital

Contribution de Nathalie ROS
La problemática de la privatización de los mares en un escenario de transición ecológica y digital
• Éditeur : Bosch editor
• EAN : 9788410044043
• Parution : 12/2023



Droit, mythes et légendes - Tome 3

Contributions de Quentin LE PLUARD
Insigne des professions médicales – Un serpent : ça va, deux : bonjour les dégâts ! - Rapport de synthèse des trois tomes - Specula Juris : les miroirs du Droit
et de Juliette BRUNIE
Les colibris de la responsabilité civile environnementale
• Éditeur : mare & martin
• EAN : 9782849348239
• Parution : 01/2024



Compliance jurisdictionalisation

Contribution de Nicolas CAYROL
Procedural Principles in Compliance Law
• Éditeur : Bruylant
• EAN : 9782802770749
• Parution : 02/2024



La confiance publique – Notion cardinale du droit et de l'État ?

Contribution de Pierre-Yves MONJAL
La confiance et l'Union européenne : mutuelle défiance ou confiante reconnaissance ?
• Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie
• EAN : 9782370324061
• Parution : 02/2024



Code de la construction et de l'habitation 2024 - Annoté & commenté

Contribution de Camille DREVEAU
Annotations et commentaires
• Éditeur : Dalloz
• Collection : Codes Dalloz - 31e édition
• EAN : 9782247229727
• Parution : 03/2024



Cahiers poitevins d'Histoire du droit - Quatorzième Cahier

Contributions d'Alexandre DEROCHE
« Code contre code » : la substitution du code pénal français au code annamite en Cochinchine française (1869-1880)
et de Marino EMOU
Les accords de coopération entre la France et la Côte d'Ivoire de 1960 à 1970
• Éditeur : Presses Universitaires Juridiques de Poitiers
• EAN : 9782381940427
• Parution : 03/2024



La procédure civile en France et en Suisse - Formation, mutations et influences

Contribution de Nicolas CAYROL et (Catherine TIRVAUDEY)
Avant-propos
• Éditeur : mare & martin
• EAN : 9782386000133
• Parution : 04/2024



Cours de procédure civile 2024 (CRFPA)

Auteurs : Olivia SABARD, (Liza VEYRE, Hugues MICHELIN-BRACHET et Marilyn GUEZ)
• Éditeur : IEJ JEAN DOMAT
• EAN : 9782380410617
• Parution : 04/2024



Cours de procédure pénale 2024 (CRFPA)

Auteurs : Nicolas JEANNE, (Pascal BEAUVAIS et Élise LETOUZEY)
• Éditeur : IEJ JEAN DOMAT
• EAN : 9782380410624
• Parution : 04/2024



Cours de droit pénal 2024 (CRFPA)

Auteurs : Nicolas JEANNE et (Élise LETOUZEY)
• Éditeur : IEJ JEAN DOMAT
• EAN : 9782380410587
• Parution : 04/2024



Droit de l'aide et de l'action sociales

Auteur : Emmanuel AUBIN-KANEZUKA
• Éditeur : Gualino
• Collection : Mémentos - 3e édition
• EAN : 9782297221238
• Parution : 04/2024



Présomptions et responsabilités - Approches de droit comparé (France, Angleterre, Italie, Pologne, Canada)

Contributions d'Olivia ROBIN-SABARD
Les présomptions de faute en droit de la responsabilité civile
et de Fabrice LEDUC
Les présomptions de faute. Rapport de synthèse
• Éditeur : mare & martin
• EAN : 9782849348284
• Parution : 05/2024



La vocation du juriste universitaire - Mélanges à la mémoire de Pierre-Henri Prélôt

Contribution de Sébastien ROLAND
« Quel mauvais ail de basse cuisine ! » - Quelques remarques acides à propos de la décision n°2023-849 DC du 14 avril 2023 du Conseil constitutionnel
• Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie
• EAN : 9782370324108
• Parution : 05/2024



Méthode des études de droit

Auteurs : Nicolas CAYROL et (François GRUA)
• Éditeur : Dalloz
• Collection : Méthodes du droit - 6e édition
• EAN : 9782247233069
• Parution : 05/2024



Le droit des obligations en cas pratiques - Plus de 50 exercices corrigés sur les notions clés du programme

• Auteurs : Nicolas JEANNE et (Antoine TOUZAIN)
• Éditeur : Dalloz
• Collection : Réussir mon examen - 5e édition
• Parution : 05/2024
• EAN : 9782247231911



La procédure pénale en cas pratiques - Plus de 30 exercices corrigés

À jour de la loi N°2023-1059 du 20 novembre 2023
Auteur : Nicolas JEANNE
• Éditeur : Dalloz
• Collection : Réussir mon examen - 6e édition
• EAN : 9782247231904
• Parution : 05/2024



Le droit pénal en cas pratiques - Plus de 50 exercices corrigés

À jour des lois N°2023-668 du 27 juillet 2023, N°2023-1059 du 20 novembre 2023
Auteur : Nicolas JEANNE
• Éditeur : Dalloz
• Collection : Réussir mon examen - 7e édition
• EAN : 9782247231928
• Parution : 05/2024

Chaire Intelligence Artificielle, Numérique & Droit



CONSTAT : LE NUMÉRIQUE ET L'IA SONT PARTOUT !

- La numérisation de la société et la transformation du numérique en lien avec l'IA emportent des conséquences positives et négatives pour les acteurs institutionnels, les personnes morales de droit privé, les travailleurs (secteur public et secteur marchand), les usagers des services publics et les citoyens. L'IA se définit comme un « système automatisé conçu pour fonctionner à différents niveaux d'autonomie, qui peut faire preuve d'une capacité d'adaptation après son déploiement et qui, pour des objectifs explicites ou implicites, déduit, à partir des données d'entrée qu'il reçoit, la manière de générer des résultats tels que des prédictions, du contenu, des recommandations ou des décisions qui peuvent influencer les environnements physiques ou virtuels » (AI Act), elle n'est qu'un aspect de l'espace numérique, expression plus englobante. La Chaire IA, Numérique & Droit a vocation à analyser les enjeux, les manifestations et les conséquences de cette mutation du numérique et de l'IA en organisant des colloques, journées d'études et workshop. L'idée est d'adopter une approche transdisciplinaire du droit et de la technologie en lien avec la médecine, les sciences économiques, la science politique, la géographie, la science de la robotique, etc.

Une réflexion transversale (inter axes de l'IRJI), interdisciplinaire (notamment avec la faculté de Médecine et des chercheurs en informatique, robotique & IA, en sciences économiques et management, psychologie, sociologie, etc.), ouverte au droit comparé et intégrant une dimension européenne (avec l'adoption en 2024 du règlement sur l'IA) est nécessaire pour mesurer les enjeux de ce défi majeur auquel toutes les branches du droit sont confrontées.

Analyser les développements exponentiels de l'IA et des innovations technologiques en partant du constat selon lequel l'IA n'est plus le mythe du XXIème siècle mais une réalité qui bouleverse la société (avec la question centrale des atteintes aux libertés publiques et de la protection des données personnelles et de la vie privée), les processus décisionnels de plus en plus automatisés (des administrations, des entreprises, des juridictions avec le thème de la justice

prédictive), la criminalité (cyber criminalité) et sa répression, les conditions de travail et le droit qui régit la situation des travailleurs (secteur public et secteur marchand). Ce droit de l'IA et du numérique ne peut, par ailleurs, faire abstraction des apports des autres sciences et du recours à l'éthique.

Sur le plan pédagogique, la chaire pourrait être connectée à la licence professionnelle « Droit du numérique » (à Blois) et déboucher sur la création d'un DU dont le champ de spécialité serait à déterminer. Des projets tutorés pourraient également entrer dans le cadre de la chaire qui serait une sorte de « label » sans l'aspect juridiquement formel de cette appellation.

Associer des acteurs publics et privés ainsi que les régulateurs du numérique (CNIL) pour conférer une dimension opérationnelle aux recherches et cours en lien avec la Chaire avec par exemple la sollicitation des agents intervenant dans le domaine de la cybercriminalité, les acteurs de la Silver économie, des avocats spécialisés en droit et éthique du numérique etc...

Cadre de la chaire : Voulue autonome et très souple, cette Chaire IA et numérique est actuellement un cadre informel qui fera l'objet d'un lancement officiel avec le soutien de ce projet par la métropole de Tours. Une conférence inaugurale sera donnée le 19 juin à 17h, en salle du Conseil, par Guy Sakré KEKE, docteur en droit et auteur d'une thèse sur la démocratie numérique et la protection des données personnelles, qui interviendra sur l'IA et le numérique dans l'environnement des collectivités territoriales.

LES ENJEUX

Des enjeux sociétaux majeurs : le vieillissement de la société (le droit ne peut faire abstraction de la démographie et du recours aux innovations technologiques pour améliorer la qualité de vie d'un nombre croissant d'individus) ; la sécurité de la population (recours aux technologies de surveillance, reconnaissance faciale, drones) ; la justice prédictive ; la gestion des risques ; la responsabilité liée à l'usage de l'IA ; la transition numérique et écologique ; l'usage de l'IA et du numérique dans le processus électoral.

Des enjeux éthiques majeurs : la régulation de l'IA au service de l'humain ; la transparence et la régulation de l'espace numérique ; la responsabilisation de l'ensemble des acteurs concernés dans une logique de conformité et de loyauté ; le devoir de vigilance...

Comité de pilotage : Farida Arhab-Girardin, Emmanuel Aubin, Pierre Boisseau, Juliette Brunie, Audrey Damiens, Christine Guillard et Guy Sakré-Kéké.

L'IVG choisi pour l'année thématique 2025



L'« Année thématique IRJI » est un nouveau programme de recherche visant à encourager les différents Axes à travailler sur des thèmes de recherche communs et à permettre, ainsi, la tenue de manifestations transversales, assorties le cas échéant de publications. Cette initiative a vocation à impliquer enseignants-chercheurs expérimentés, jeune recherche et doctorants, mais encore étudiants de niveau Master (voire de niveau Licence).

Pour l'année 2025, le thème validé en Assemblée générale est l'« IVG ». Ce choix se justifie pour des raisons d'évidence : 50e anniversaire de la loi Veil (Décision du Conseil constitutionnel du 15 janvier 1975), adoption de la révision constitutionnelle du 8 mars 2024, ainsi encore que la décision de la Cour suprême des États-Unis du 24 juin 2022 *Dobbs*. Ce thème sera décliné tout au long de l'année 2025 à travers divers événements auxquels contribueront, notamment, les Axes « Démocratie, Libertés et Politiques publiques », « Responsabilités » et « Normes et Institutions en Europe ». Seront également associés des collègues issus d'autres composantes de l'Université spécialistes d'autres champs disciplinaires : médecins, philosophes, sociologues, psychologues, historiens, civilisationnistes, etc. Certaines des manifestations seront ouvertes sur la société. Sébastien Roland, Professeur de droit public.

Écrits sans esprit de système - Mélanges en l'honneur de Philippe Delebecque

Contribution de Nicolas CAYROL
La saisie d'un bien cédé par le débiteur
• Éditeur : Dalloz
• EAN : 9782247230600
• Parution : 06/2024

Cours de procédure civile - 2024-2025 - M.A.R.D., voies d'exécution - Tout le programme en fiches et en schémas

Auteurs : Audrey DAMIENS, (Nicolas HOFFSCHIR, Laurence LLAHI et Stéphanie MAUCLAIR)
• Éditeur : Enrick B. Editions
• Collection : CRFPA - 6e édition
• EAN : 9782383133032
• Parution : 19/06/2024

Mélanges en l'honneur de Natalie Fricero - Procédure civile sans frontières

Contribution de Nicolas CAYROL
Antithèses sur les nullités des actes de procédure
• Éditeur : Dalloz/LGDJ
• EAN : 9782247223497
• Parution : 07/2024

Dictionnaire des modes alternatifs de résolution des conflits

Contributions de Nicolas CAYROL
Accès au juge et Acte juridictionnel
• Éditeur : LGDJ
• EAN : 9782275110424
• Parution : 07/2024

Procédure pénale 2025

Auteurs : François FOURMENT et (Éric CAMOUS)
• Éditeur : Bruylant
• Collection : Paradigme - Manuels - 17e édition
• EAN : 9782802775164
• Parution : 07/2024

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - Bilan et perspectives

Contribution de Nathalie ROS
Le régime juridique des espaces maritimes. Quarante ans après Montego Bay
• Éditeur : DICE Éditions
• EAN : 9791097578251
• Parution : 07/2024

Code des procédures civiles d'exécution 2025

Commenté par Ludovic LAUVERGNAT
• Éditeur : LexisNexis
• Collection : Code Bleu - 13e édition
• EAN : 9782711040957
• Parution : 09/2024

Code de la consommation 2025

Annotations de Clément FAVRE-ROCHEX
• Éditeur : LexisNexis
• Collection : Code Bleu - 18e édition
• EAN : 9782711040988
• Parution : 10/2024

Recherches sur les modes d'extinction de l'obligation

Contribution de Nicolas CAYROL
L'extinction de l'obligation et les procédures civiles d'exécution
• Éditeur : L'Harmattan
• EAN : 9782336458564
• Parution : 11/2024

Vulnérabilité et entreprise

Contributions de Fabienne LABELLE,
Vulnérabilité de l'entreprise et changement climatique
Audrey DAMIENS et (Jimmy BORBARIE)
Crise(s), vulnérabilité(s), futurité : de la guérison à la prévention
et Franck JURIEDIEU
Les nullités de la période suspecte : un régime de protection de l'entreprise vulnérable ?
• Éditeur : LexisNexis
• EAN : 9782711041114
• Parution : 11/2024

Programmes de recherche en cours

Programme POLONIUM 2022-2025

Financement : Hubert Curien

Coordnatrice et responsable pour l'IRJI François-Rabelais : Fabienne LABELLE (MCF HDR)

LAT-GLOB (Latin America and Global Norms)

Financement : Institut Universitaire de France (IUF), 2022-2027

Porteur du projet : Kevin PARTHENAY (PR)

GePat-FP : Gestion du patrimoine privé et situations d'extraénité franco-portugaises

Financement : AAP MSH Val de Loire

Coordnatrice et responsable pour l'IRJI François-Rabelais : Fabienne LABELLE (MCF HDR)

POPSU Transition - La grande Trame brune 2023-2026

Financement : Tours métropole et GIP EPAU

Porteurs du projet : Camille Dreveau (MCF), Corinne Manson (PR) et Damien Thierry (MCF HDR)

REGPOL-ALA (Crafting Regional Authority in Africa and Latin America)

Financement : Agence Nationale de la Recherche (ANR), 2023-2027

Porteur du projet : Kevin Parthenay (PR)

Partenaire : Université des Nations Unies (UNU-CRIS)

La protection des intérêts financiers de l'Union européenne

Financement : Agence Nationale de la Recherche, 2024-2027

Responsable pour l'IRJI François-Rabelais : Pierre-Yves MONJAL (PR)

Porteurs du projet : Pierre-Yves MONJAL (PR), Université de Tours et Loïc LEVOYER (PR), Université de Poitiers

Résidence d'artiste 2025-2026

« La grande trame brune : Protéger les fonctions écologiques des sols »

Une résidence au sein de l'IRJI François-Rabelais

Depuis 2002, l'Université de Tours accueille chaque année, avec le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire, un artiste en résidence. Ces résidences, véritables temps forts de la politique culturelle universitaire, favorisent la rencontre entre création artistique et recherche scientifique, en impliquant largement les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels autour d'un projet déployé sur les campus.

Pour l'année 2025-2026, en réponse à l'appel à projet de l'Université auquel ont répondu Camille Dreveau, Corinne Manson et Damien Thierry, l'IRJI accueillera Pier Gajewski (<https://piergajewski.eu>) dans le cadre de ce dispositif.

Diplômé de l'École des Beaux-Arts d'Angoulême (section BD), Pier Gajewski est dessinateur, graveur, auteur de romans graphiques, illustrateur de presse, affichiste, conférencier. Lauréat de plusieurs résidences d'artistes, ses travaux graphiques ont été exposés au Centre Pompidou de Paris, à La Cité de la BD d'Angoulême, au Musée International du Manga de Kyoto, à l'Institut Français d'Istanbul, à New Rochelle – New York, mais également en Autriche, Allemagne, Angleterre, Corée du Sud, Maroc...

Pier Gajewski sera plus particulièrement associé au programme de recherche-action sur la protection des fonctions écologiques des sols effectué dans le cadre du programme POPSU-Transitions (Plateformes d'observation des projets et stratégies urbaines) mené en partenariat avec Tours Métropole Val de Loire qui prépare actuellement le PLU (Plan local d'urbanisme) métropolitain. Les travaux scientifiques seront utilement complétés par un regard artistique permettant à la fois de fédérer les recherches pluridisciplinaires, de renouveler les approches et d'imaginer de nouvelles voies de sensibilisation du public. L'approche expérientielle et sensible des sols participera à la diffusion de la connaissance en suscitant curiosité et émotion. Le projet doit favoriser la compréhension des sols et de ses fonctions écologiques tout en révélant la beauté et le merveilleux des sols, et en particulier sur le territoire de Tours Métropole Val-de Loire.

Outre sa collaboration avec l'équipe de recherches, il animera des ateliers à destination du personnel de l'Université et des étudiants.

Le temps de la résidence, Pier Gajewski installera son atelier au sein de la Bibliothèque Recherche.



Relations internationales

L'action internationale de l'IRJI s'est fortement consolidée ces dernières années et très singulièrement sur la période 2023-2025 grâce à l'implication de nombreux collègues et le soutien sans réserve de la direction de notre Institut de recherche. Rappelons que cette action externe constitue un enjeu doublement stratégique. D'une part, et ce n'est pas neutre, elle permet de bénéficier du BQI (bonus qualité internationale) que nous attribue l'université de Tours. Le système au forfait (environ 5000 euros) sera d'ailleurs revu l'année prochaine et renouera avec le système précédent fondé sur le bilan objectif et multi-critères (recherche internationale, mobilité entrante et sortante, colloques internationaux...). Nous avons (IRJI) bénéficié de ce dispositif nous permettant d'obtenir à l'époque (2020...) près de 10 000 euros de BQI, faisant d'ailleurs de l'IRJI le 4ème laboratoire de recherche à bénéficier des subventions les plus fortes sur les 34 laboratoires et d'être le premier en sciences humaines et sociales.

D'autre part, au titre du bilan de l'HCERES, cette action internationale est de plus en plus valorisée et pour tout dire exigée. Faire le bilan de nos activités internationales n'est

pas un exercice très simple à moins de présenter un état descriptif de tout ce qui a été entrepris. Une autre option, plus géographique, peut être proposée afin de déterminer le rayonnement de cette action. Ainsi, au plan européen, nos collaborations avec les Universités de Bochum (depuis 1994), les 9 universités de NEOLAIA renforcent-elles notre visibilité. Sur le plan international, nous avons de nombreuses coopérations très avancées en Amérique du Sud, en Asie (Japon, Vietnam, Thaïlande, Singapour) et prochainement en Afrique avec quelques États du Sahel. Ces coopérations offrent à la fois des opportunités de mobilités entrantes et sortantes (pour les enseignants-chercheurs et pour les étudiants), et surtout des opportunités scientifiques.

À ce titre, on se permettra d'annoncer la publication des actes du colloque Paxa Europa des 8, 9 et 10 novembre 2023 associant des chercheurs allemands et japonais notamment aux éditions Larcier.

Pierre-Yves Monjal, Chargé de mission relations internationales.

Bonus Qualité Internationale (BQI)

La base de données Recherche-International (LaBRI) de notre Université, que vous pouvez consulter à l'adresse <http://labri.univ-tours.fr>, est alimentée par les unités de recherche de l'établissement. Le recensement ainsi réalisé est une source précieuse d'informations et, couplé avec les courts rapports de bilan et prospective demandés à chaque unité, il constitue un encouragement à se tourner vers l'international.

Pour 2025, la commission recherche a adopté une distribution du Bonus Qualité Internationale, suivant des modalités identiques à celle de l'année précédente. La dotation de l'IRJI François-Rabelais s'élève à 5 320 €.

Chercheurs invités

Takeshi Inoué



L'invitation de notre collègue japonais, Takeshi Inoué, Professeur de droit public spécialisé en libertés publiques et conseiller juridique du Président de l'Université Kwansei-Gakuin dans laquelle il est en poste, s'inscrit dans le cadre d'un programme scientifique, pédagogique et coopératif important.

Il a participé au Colloque « Paxa Europa – L'Union européenne, espace de paix en sursis ». Il est intervenu au titre du Japon et y a présenté une communication qui sera ensuite publiée avec les autres contributions. Soulignons que le Professeur Inoué est déjà intervenu dans notre dernier colloque consacré des 25 et 26 octobre 2022.

Notre collègue a accepté de présenter trois séminaires de 2h aux étudiants du Master Affaires européennes (M1 et M2) élargi aux doctorants et aux collègues. Le premier séminaire a été consacré à la présentation du droit constitutionnel nippon, le deuxième a porté sur « Les libertés publiques au Japon ». Les relations commerciales entre l'Union européenne et le Japon dans le cadre de l'accord de commerce de 2019 a été l'objet du dernier séminaire.

À l'occasion de la préparation du Colloque « Droit et gastronomie – Tokyo, avril 2024 – et accord de coopération ». Notre collègue le Professeur Emmanuel Aubin a organisé au printemps 2022 un très important colloque international à Tours consacré au droit de la gastronomie française et japonaise. La seconde partie de ce colloque s'est déroulée en avril 2024 à Tokyo cette fois. Le Professeur Inoué a été partie prenante dans cette opération et a travaillé avec nous sur les aspects organisationnels notamment.

Par ailleurs, dans le cadre du programme NihonEuropa que le Professeur Pierre-Yves Monjal a institué, quatre universités japonaises (deux à Tokyo, une à Kobé et Hiroshima) ont conclu des accords de coopération scientifique et de mobilité pour les étudiants du M2 Affaires européennes notamment. En 2024, 11 étudiants sont partis en mobilité de 6 mois (avril à septembre). Au total, cela fera près de 30 étudiants qui auront pu bénéficier de cette mobilité depuis 2017. Avec la venue de notre collègue, nous espérons pouvoir conclure un nouvel accord avec son Université.

Enfin, dans le cadre de nos fonctions de direction de la Maison de l'Europe de Tours, nous avons un partenariat avec RCF Tours. Nous avons une émission mensuelle de 45 minutes. Nous avons demandé à notre Collègue d'intervenir sur le thème de la Paix en Europe et dans le monde telle que vue par un japonais.

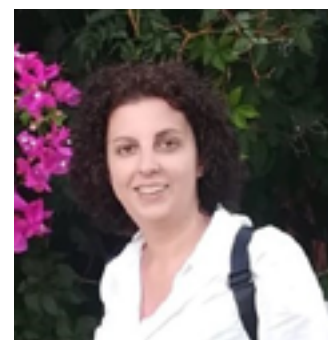
Pierre-Yves Monjal, Professeur de droit public.

Rosella Carè

Le Professeur Rosella Carè, actuellement Professeure Assistante en durabilité et management financier à l'Université de Waterloo (Canada) et titulaire de la chaire RBC en durabilité et management financier, a été accueillie à l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François Rabelais (IRJI) de l'Université de Tours en qualité de chercheuse étrangère invitée. Elle est reconnue internationalement pour ses travaux sur la finance sociale et durable, la finance alternative, l'investissement à impact, la banque durable, les risques climatiques et la stabilité financière. Ses recherches, soutenues par une bourse européenne Marie Curie (*Global Fellowship*) dédiée à son programme « *COPERNICUS : Social Finance for Social Enterprises: Theory and Practice to build a more inclusive society* », portent sur l'élaboration de modèles innovants de finance inclusive et la promotion de pratiques financières responsables au service des Objectifs de Développement Durable.

En tant qu'enseignante référente, j'ai eu l'honneur d'accompagner le Professeur Rosella Carè lors de ses deux séjours de recherche à l'IRJI, en juillet et décembre 2024. Ces périodes ont été l'occasion de renforcer la collaboration scientifique et institutionnelle autour de la thématique de la finance durable, en croisant les approches juridiques, économiques et managériales.

Le séjour a débuté par l'organisation d'un séminaire de recherche à l'IRJI, auquel a également participé Massimiliano Cerciello, Maître de Conférences en économie politique à l'Université de Naples Parthenope (Italie). Cette rencontre a permis d'approfondir les échanges sur la finance durable et de poser les bases d'une collaboration internationale structurée. Notre travail commun a abouti à la co-rédaction d'un article intitulé « *Corporate Governance Determinants of Fossil Fuel Divestment in the Banking Sector: An Empirical Analysis* ». Cet article a été présenté lors de la conférence internationale SESTEF 2024 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (11-13 décembre 2024), puis à la *Value-Based Finance Conference* à l'Université des Sciences Appliquées d'Amsterdam (18-19 mars 2025). Il sera également présenté lors de la 3rd *Conference on Sustainable Banking & Finance* à Naples (1-2 juillet 2025).



« *Bridging Finance and Sustainability. A Bibliometric Analysis of Alternative and Sustainable Finance for Advancing the Sustainable Development Goals* ».

Au cours de ce séjour, j'ai également été invitée par l'Università degli Studi 'Magna Graecia' di Catanzaro (Italie), grâce à un financement de la Commission des relations internationales de l'Université de Tours, pour présenter nos travaux communs sur la finance durable. Cette invitation a permis de valoriser la coopération scientifique entre nos institutions et d'élargir le réseau de partenaires engagés sur ces thématiques.

Plusieurs projets de collaboration ont été initiés à l'issue de ce séjour. Un accord de co-tutelle de thèse est en cours de finalisation afin de renforcer la mobilité des doctorants et la qualité de l'encadrement. Des accords Erasmus sont également envisagés pour favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants de Licence 3 Droit, dans une perspective de mutualisation des compétences et d'ouverture internationale.

Ce séjour a ainsi permis de renforcer la visibilité de l'IRJI et de l'Université de Tours dans le champ de la finance durable, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de recherche, de formation et de coopération internationale. Les échanges et projets initiés s'inscrivent pleinement dans la dynamique scientifique et pédagogique du laboratoire, en phase avec les enjeux actuels de la transition écologique et sociale.

Nathalie Lévy, Maître de conférences HDR.

Parallèlement, le Professeur Carè a poursuivi la direction de l'ouvrage collectif « *Social and Sustainable Finance for Social Innovation and Sustainable Development Goals (SDGs)* » à paraître chez IGI Global courant 2025. J'ai contribué à cet ouvrage par la rédaction d'un chapitre intitulé

Docteur honoris causa de l'Université de Tours

Le vendredi 20 septembre 2024, au Grand Théâtre de Tours, l'Université de Tours a honoré quatre personnalités éminentes lors de la cérémonie de remise de doctorats honoris causa, notamment Adelheid Puttler (1er rang, 2ème en partant de la droite), Professeure de droit à l'Université de Bochum, en Allemagne, est une spécialiste reconnue du droit constitutionnel et du droit comparé. Ses travaux sur l'évolution des droits fondamentaux en Europe, notamment sur la manière dont les constitutions nationales s'adaptent aux exigences du droit international et des droits de l'homme, ont fait d'elle une référence dans son domaine. Afin de mieux connaître la Professeure Puttler, voici une présentation de son parcours académique :

Prof. Dr. Adelheid Puttler, Ruhr-Universität Bochum, LL.M. (U. of Chicago), diplômée de l'E.N.A. (France). Études de droit, y compris le stage dans le cadre de la formation juridique à un niveau à l'Université d'Augsbourg avec une bourse selon la loi bavaroise sur l'encouragement des talents ; premier examen d'État juridique en 1981 et deuxième en 1983.

Ensuite, assistante scientifique (Akad. Rätin a.Z.) à la chaire de droit public, de droit international public, de droit européen et de droit économique international de l'université d'Augsbourg ; 1985/86 études de troisième cycle à la University of Chicago Law School, Chicago, États-Unis (diplôme : Master of Laws) avec une bourse du DAAD et de l'université de Chicago ; 1988 Doctorat (récompensé par le prix de l'université d'Augsbourg).

De 1988 à 2000, fonctionnaire au ministère bavarois de l'Économie, des Infrastructures, des Transports et de la Technologie, en dernier lieu en tant que conseillère supérieure ; de 1989 à 1990, élève du « cycle international » de l'École Nationale d'Administration, Paris, France (diplôme : Diplôme International d'Administration Publique) avec une bourse du DAAD ; de 1991 à 1994, détachée à la Cour constitutionnelle fédérale en tant que collaboratrice scientifique ; de 1994 à 1998, en congé pour rédiger une thèse d'habilitation avec une bourse de la DFG ; en 1999, habilitation à l'Université Friedrich-Schiller de Jena.

Après des remplacements de professeurs à l'université Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg et à l'université de Bielefeld, nomination au semestre d'été 2000 en tant que professeur de droit public, de droit de l'éducation, de droit des relations européennes et internationales à l'université de Bielefeld ; depuis le semestre d'été 2001, titulaire de la chaire de droit public, en particulier de droit européen, de droit international public et de droit économique international à l'université de la Ruhr à Bochum ; depuis 2011, directrice du cursus de licence franco-allemand en droit économique national et européen ; directrice du domaine d'études principal 4 (relations juridiques internationales et européennes) ; 2010-2012 doyenne et 2012-2014 vice-doyenne de la faculté de droit de la Ruhr-Universität Bochum.

2011 : médaille pour services exceptionnels rendus à la Bavière dans le cadre d'un projet de recherche.



Mentions Légales :

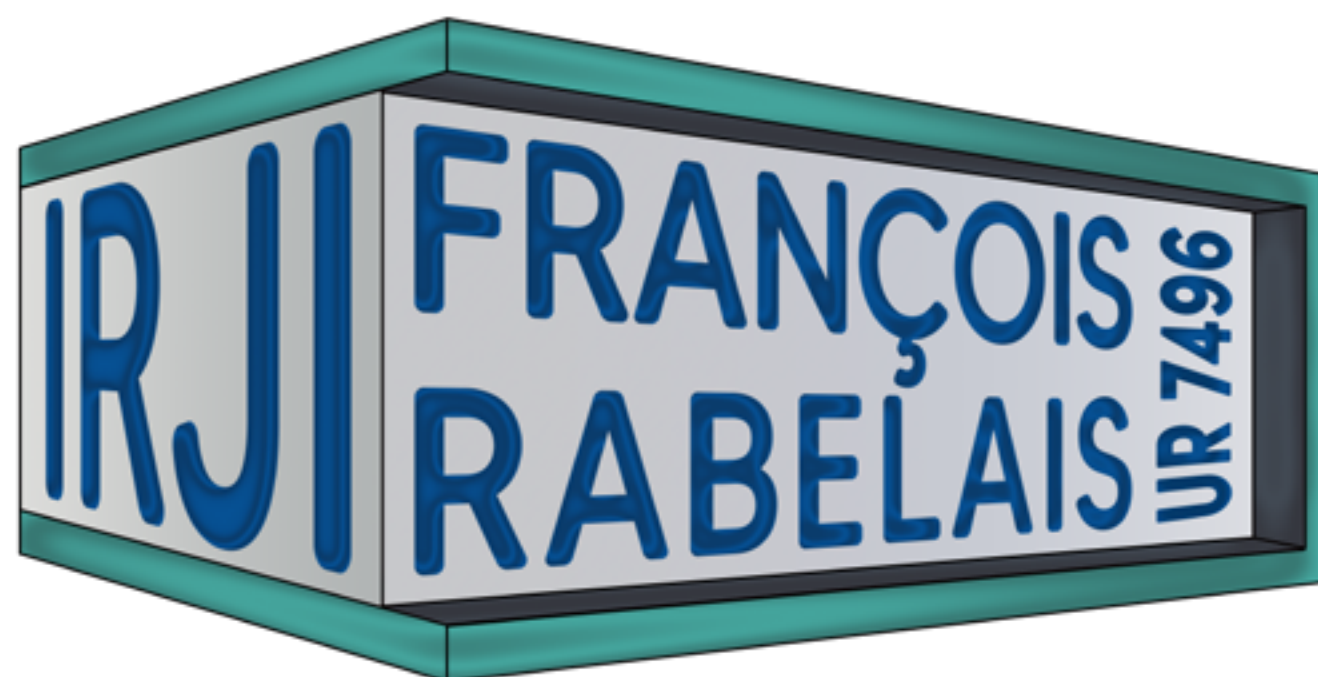
Responsables de la publication : Corinne Manson et Nicolas Cayrol, codirecteurs de l'IRJI François-Rabelais (UR-7496)

Hébergeur : Université de Tours

Rédaction : Véronique Fabry (Ingénieur d'études)

Composition & mise en page : Xavier Houiller (Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales)

Impression : PICSEL, imprimerie centrale de l'Université de Tours



Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire



Adresse :

Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales
IRJI François-Rabelais (UR-7496)
Bâtiment D - Bureau 117
50 avenue Jean Portalis - BP 0607
37206 TOURS CEDEX 3

Véronique FABRY (Ingénieur d'études) est responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais.
veronique.fabry@univ-tours.fr Téléphone : 02 47 36 11 70

Virginie CLOUET (Adjoint technique de recherche et de formation) est secrétaire administrative de l'IRJI François-Rabelais.
virginie.clouet@univ-tours.fr Téléphone : 02 47 36 12 37

Xavier HOUILLER (Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales) est responsable de la Bibliothèque Droit-Recherche associée à l'IRJI François-Rabelais.
xavier.houiller@univ-tours.fr Téléphone : 02 47 36 11 81

L'IRJI François-Rabelais sur le web :

Page web <https://irji.univ-tours.fr/>

Lien Canal U <https://www.canal-u.tv/producteurs/irji>

Page facebook <https://www.facebook.com/InstitutdeRechercheJuridiqueInterdisciplinaire/>

PLAN D'ACCÈS

